



# L'AVENIR DU NORD



CHENIER

1897-1962

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT  
Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Eduard Prévost

1897-1962

LABELLE

2-SALONS-2  
MODERNES

**Hervé Trudel**  
& FILS

ST-JEROME  
Directeur de funérailles  
400 rue Labelle  
136 rue Labelle  
TEL: GE. 8-1234  
Service d'ambulance  
privée

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

Vol. 65 — No 52 — St-Jérôme — 28 août 1963

Prix: 10 sous

## 3e grand dîner-bénéfice à \$50 le couvert sous les auspices de la Fédération Libérale du Québec

Le président de la Commission des finances, M. Jean Morin, annonce qu'un troisième dîner-bénéfice, organisé par la Fédération, cette fois pour le district de Montréal, aura lieu le dimanche 22 septembre prochain.

Comme pour les deux premiers dîners-bénéfices qui furent tenus, à Montréal le 30 septembre 1962 et à Québec le 29 mai dernier, et qui ont connu un si grand succès, le prix du couvert est fixé à 50 dollars.

Conformément au désir exprimé par le 8e congrès, le dîner-bénéfice est l'un des moyens devant assurer le financement de la Fédération et de toutes ses activités.

Commission scolaire de St-Jérôme

## Rentrée des élèves 3 septembre

La Commission scolaire de St-Jérôme continue sa marche progressive. Grâce à un travail concerté de ses membres, elle sera en mesure pour la prochaine année scolaire, d'offrir les innovations suivantes à la gent écolière de notre ville.

- a) deux écoles neuves:
  - L'école secondaire Mère Marie-Anne pour les filles de 9e à 12e. L'école Prévost qui abritera dix classes commerciales pour les garçons et les filles ainsi que quatre classes de cours élémentaire si possible réservées aux plus jeunes.
  - b) un troisième orienteur en la personne de M. Henri-Paul Bordeleau qui nous revient de l'Université d'Ottawa, après un stage d'un an comme étudiant en psychologie.
  - c) la 11e commerciale pour les garçons et les filles.
  - d) la 12e commerciale spéciale pour les filles.
  - e) une deuxième classe d'éléments.
  - f) des secrétaires dans les écoles populaires, afin de permettre aux directions de consacrer plus de temps à la supervision pédagogique.
  - g) un bibliothécaire diplômé à plein temps.
  - h) un laboratoire de physique à l'école Mgr Frenette.
  - i) un atelier de travaux manuels à l'école St-Lucien.
  - j) un laboratoire de langues, de physique, de chimie, de biologie et d'art culinaire chez les filles.
  - k) la 12e sc.-lettres pour les filles.
  - l) la Commission scolaire comptera cette année 209 classes (l'an dernier 205) et 265 membres du personnel enseignant (l'an dernier 261) et cela, en dépit d'une augmentation de plus de 400 élèves.
  - m) un conseiller pédagogique pour l'enseignement de l'anglais. M. Rosaire Saindon, spécialiste dans cette discipline prodiguera ses précieux conseils aux professeurs d'anglais, tant à l'élémentaire qu'au secondaire.

### AVIS IMPORTANT

L'ouverture des classes aura lieu, mardi le 3 septembre à 10 heures de l'avant-midi. Elle sera précédée d'une réunion des professeurs dans chaque école.

### PARTAGE DES ELEVES POUR LE 3 SEPTEMBRE

#### COURS SECONDAIRE :

- a) filles:
  - 8es générales et scientifiques: Ecole Ste-Paule. (Nous y garderons 3 classes).
  - 10es, 11es, 12es commerciales: Ecole Prévost.
  - 9es à 12es: Mère Marie-Anne.
- b) garçons:
  - 8es et 9es générales: Ecole St-Lucien.
  - 10es, 11es, 12es commerciales: Ecole Prévost.
  - Autres: Ecole Mgr Frenette.

#### COURS ELEMENTAIRE :

- Dubois — 1ère à 5e garçons et filles
  - " — 6e et 7e filles
  - Notre-Dame — 1ère à 7e garçons et filles
  - St-Joseph — 1ère à 5e garçons et filles
  - " — 6e et 7e garçons
  - Ste-Paule — 1ère à 5e garçons et filles
  - " — 6e et 7e filles
  - De La Durantaye — 1ère à 5e garçons et filles
  - " — 6e et 7e filles
  - St-Jean Baptiste — 1ère à 6e garçons et filles
  - " — 7e filles
  - N.-D. de la Salette — 1ère à 7e garçons et filles
  - St-Marcelle — 1ère à 7e garçons
  - St-Louis — 1ère à 7e filles
  - St-Lucien — 7e garçons
  - Prévost — 1ère à 7e garçons et filles
- (nous garderons 4 classes autant que possible destinées aux plus jeunes)

#### COSTUME :

Chez les filles, aucun n'est obligatoire. Tout comme l'an dernier toutefois, au secondaire particulièrement, nous recommandons la jupe bleue et la blouse blanche. Chez les garçons du secondaire, le port de la cravate et du gilet est obligatoire.

HERVE MAJOR,  
Directeur général des écoles,  
Cité de St-Jérôme.

neurs et des architectes pour surveiller les constructions subventionnées par le Gouvernement, l'honorable Couturier a répondu qu'il agissait de protéger les deniers publics.

Il a cité "le cas de l'hôpital de Joliette où la présence d'un

coordonnateur aurait évité de payer \$92,000 à un entrepreneur pour l'achat de fenêtres.

Le deuxième Rapport de l'Enquête Salvas nous en a appris bien d'autres sur les manœuvres corruptrices de l'Union Nationale!

## Monseigneur Cardijn au Séminaire de Sainte-Thérèse



Le fondateur de la Jeunesse Ouvrière Catholique, Mgr Joseph Cardijn, P.A. a passé trois journées au Séminaire comme président du Collège des aumôniers de la JOC internationale. Des représentants des cinq continents du monde ont siégé et discuté de certains problèmes relatifs au monde ouvrier. Les buts de la rencontre étaient: — la mise en commun du travail de l'aumônier jociste à travers le monde; — Formation des aumôniers; — Préparation des futurs aumôniers dans les séminaires; — Collaboration au travail pastoral dans chaque pays et chaque continent; — Collaboration au travail pastoral dans chaque pays et chaque continent; — Etude des aspects théologiques qui sont inclus dans toute l'orientation apostolique de la JOC; — Relations avec la hiérarchie et avec le Saint-Siège. Monseigneur Cardijn s'est rendu au Manoir d'Estérel pour adresser la parole à une soixantaine de jeunes prêtres réunis en session d'étude. De gauche à droite: M. l'abbé Ramon Torrella (Espagne-Europe); R.P. P.-E. Pelletier, o.m.i., (Canada-Amérique); Mgr Jacques Ntibakwezwa (Burundi-Afrique); M. l'abbé Marcel Uyenbraek; M. Bartalo Perez, président; Mgr Joseph Cardijn, P.A.; R.P. Oscar Melançon, c.a.c. (Brésil-Amérique latine); R.P. Roger Poirier, o.m.i. (Canada); Mlle Denise Gauthier, secrétaire-adjointe; Father Brian Burke (Australie-Océanie); Father Stanislas Ferrando, o.m.i. (Ceylan-Asie).

CITE DE ST-JEROME,  
CABINET DU MAIRE.



## PROCLAMATION

La proclamation de la Semaine des Travailleurs et de l'Etiquette Syndicale est devenue une tradition dans d'autres villes et il m'est agréable de la maintenir.

Cette proclamation veut être, cette année, un hommage tout particulier à l'esprit de compréhension réciproque qui doit toujours animer les employeurs et les employés au moment d'établir les conditions de travail qui s'exprimeront dans une convention.

Les bonnes conventions de travail sont une garantie de l'ordre social et elles ne peuvent jouer pleinement leur rôle ultime que si les deux parties en présence traduisent avec dignité une conception humaniste des fonctions indispensables de l'employé et de l'employeur.

Que la Semaine des Travailleurs et de l'Etiquette Syndicale soit donc principalement un rappel de la haute signification des accords "employeurs-employés", en même temps qu'un hommage aux conventions conclues sous le signe de l'humanisme.

Le Maire de St-Jérôme  
ROBERT O. DESJARDINS

## Ouverture des classes à l'Ecole Secondaire Régionale des Laurentides

L'Ecole Secondaire Régionale des Laurentides occupera sous peu ses nouveaux locaux situés dans l'édifice sur la route Onze (11) à Mont-Rolland.

Les autorités de cette institution désirent aviser la population que l'ouverture des classes, pour ses élèves, se fera lundi, le 9 septembre prochain à 8 heures 30 minutes de l'avant-midi.

En ce qui concerne le transport des étudiants venant des différentes localités, des renseignements précis seront communiqués sous peu à tous les intéressés.

Tout autre renseignement pourra être obtenu par lettre ou téléphone à l'adresse suivante:

ECOLE SECONDAIRE REGIONALE  
DES LAURENTIDES

ROUTE #11  
MONT-ROLLAND  
TEL.: CA. 9-2211

## Message à l'occasion de la Fête du Travail 1963



La Fête du Travail prend une signification toute spéciale cette année. Elle se célèbre alors que deux grandes mesures touchant directement les travailleurs sont présentement à l'étude: le Code du Travail et l'établissement d'une caisse de retraite.

On se souvient certainement des longues années d'attente et des nombreuses promesses d'une législation codifiant les lois de relations industrielles. Le projet de loi relatif au Code du Travail n'est pas seulement rédigé, il a été discuté publiquement par tous les intéressés et il est au stade de l'étude ultime par le Gouvernement. Il sera voté par les Chambres à la prochaine session. Nous sommes fiers de proposer une mesure susceptible de garantir les droits des associations professionnelles et d'assurer des chances meilleures à la paix industrielle.

Quant à la caisse de retraite, la position de l'Etat du Québec est claire: son gouvernement songe à déposer devant la Législature, dès la prochaine session, un projet de loi prévoyant l'établissement d'une caisse de retraite qui soit provinciale et universelle.

La lutte entreprise par le gouvernement pour conserver son autorité en matière de retraite dépasse les cadres d'une dispute de juridiction; elle est dictée par le désir normal d'une nation de s'épanouir pleinement. C'est pourquoi, c'est le devoir de tous les Québécois d'appuyer ce projet de toutes leurs forces.

La Fête du Travail fournit à mon sens l'occasion de constater le chemin parcouru dans notre développement social en ces dernières années. La participation active des mouvements ouvriers à la vie communautaire, la grande liberté de pensée et d'action des organismes intermédiaires, l'amélioration des relations entre patrons et employés, la réduction sensible des grèves et la disparition quasi complète de la violence dans les conflits industriels, sont tous des signes d'une plus grande maturité des parties et surtout de l'instauration d'un ordre plus démocratique.

Il y a encore beaucoup à accomplir, nous en sommes les premiers convaincus; c'est pourquoi nous demandons l'aide de tous. Le chômage, cette maladie sociale pernicieuse, ne sera enrayer que par le concours de tous et chacun des Québécois. Sans l'appui de tous nous ne pourrions investir tant d'efforts et tant de ressources dans l'éducation, principal remède au chômage. Je souhaite une fête heureuse à tous les Québécois à l'occasion du 1er septembre. La Fête du Travail, c'est la fête de tous les travailleurs, car nous oeuvrons ensemble en vue de l'édification d'un Québec nouveau.

## Avis de l'hon. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, a reçu un grand nombre d'électeurs et de visiteurs, samedi dernier, à son bureau de Ste-Thérèse. Il est entré à Québec dimanche pour des réunions spéciales et privées du conseil des ministres, lesquelles ont duré aussi lundi et mardi.

Hier soir mercredi, il a présidé à Montréal la présentation de la collection d'automne du fameux couturier Raoul-Jean Fouré, dans la vaste salle du Motel Le Lucerne, rue Sherbrooke Est, Montréal.

Au bureau aujourd'hui jeudi, il reçoit quelques délégations, mais il entre à Québec ce soir où il présidera demain à 8 h. 30 l'ouverture de l'Exposition Provinciale, à Québec, et cela en sa qualité de ministre du tourisme et comme représentant officiel du premier ministre et du gouvernement provincial.

Il n'est pas encore décidé s'il sera à son bureau de Ste-Thérèse samedi avant-midi; il est fort possible qu'il profite de la fin de semaine de la fête du Travail pour une excursion à l'extérieur. On obtiendra les informations nécessaires en communiquant vendredi avec son bureau, 625-1366 ou encore avec 823-3188.

## Premier cours, le 5 septembre

Service de Préparation au Mariage

Au Centre Diocésain, dimanche le 5 septembre prochain, à 8 hres p.m. débutera une série de cours de Préparation au Mariage.

Aussi une série de cours est organisée à la salle paroissiale de l'église, à Ste-Thérèse, dont le premier cours aura lieu le 8 septembre, à 8 hres p.m. Bienvenue à tous les fiancés et futurs fiancés.

## Pèlerinage au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap

Dimanche, le 15 septembre 1963. Départ à 8.45 h. du matin. (Terminus. Retour à 8.30 h. du soir.

Billets en vente au bureau de la Compagnie de Transport Provinciale, à St-Jérôme. Pour renseignements, appelez GE 8-1348.

## Exposition de Ste-Scholastique — 5-6-7-8 sept.

EXHIBITS DE TOUTES SORTES - VENEZ LES VOIR

### PROGRAMME

- Jeudi, 5 septembre: Journée des jeunes éleveurs. Jugement des classes régulières de chevaux. Jugement des bovins Jersey et Guernsey. En soirée: Concours hippique du Montréal Hunt Club Jr.
- Vendredi 6 septembre: (Journée officielle) Jugement des bovins de boucherie. Courses dans l'après-midi. Discours des invités. Parade des animaux. En soirée: Jugement des chevaux attelés. Entre-actes par la J.R.C. régionale.
- Samedi 7 septembre: Jugement des autres bovins laitiers. Concours de conduite de tracteurs. Courses dans l'après-midi. En soirée: Attractions des Inter-National Stunt Drivers.

Dimanche 8 sept. BINGO GEANT à 2 hrs. p.m.

Aussi les attractions de BEAUCE CARNAVAL du 5 au 8 septembre.



M. CHAMPLAIN LEPINE, éditeur de "L'Etoile du Nord" de Joliette, qui a été élu président de l'Association des Hebdomadaires de Langue française du Canada lors des récentes assises annuelles tenues au Manoir Richelleu à La Malbaie. Il succède à M. Marc Fortin, directeur de "L'Echo du Nord" de St-Jérôme, à la tête de cette association d'envergure nationale qui groupe une centaine d'hebdomadaires de langue française.

Ont aussi été élus membres du conseil d'administration: le vice-président, M. Jean-J. Mercier, de La Voix Populaire, Montréal; deuxième vice-président, M. Jean-Paul Legaré, de l'Echo du Bas-St-Laurent, de Rimouski, secrétaire-trésorier, M. Lucien Fontaine, de l'Echo Abitibi, de Val d'Or; Directeurs: MM. Marc Fortin, de l'Echo du Nord, de St-Jérôme; Lucien Guertin, de l'Echo de St-Maurice, de Shawinigan; Yves Gagnon, du Canada Français, de St-Jean; Osiias Poirier, du Citoyen d'Asbestos, Ferdinand Berthiaume, de l'Argenteuil, de Lachute.

Les autres directeurs qui demeurent en fonction sont: M. Lionel Bertrand, de La Voix des Mille-Iles, de Ste-Thérèse; M. Acrien Bégin, de La Tribune, de Lévis; M. Louis-Marie Tremblay, de Le Lac St-Jean, Alma; M. Germain Turmel, de l'Aiglon, de Lac Etchemin.



## POUR UN MINISTRE DE L'EDUCATION

L'honorable Paul Gérin-Lajoie a entrepris de doter le Québec d'un véritable système d'enseignement, conforme aux exigences de l'époque et aux besoins propres au groupe canadien-français.

Ses études sur cet important problème lui ont apporté la conviction qu'un véritable Ministère de l'Éducation est devenu une nécessité.

Espérons que les autorités concernées, aussi bien que tous les pères de famille, donneront à l'honorable M. Gérin-Lajoie tout l'appui qu'il mérite.

## LA REFORME DU FONCTIONNARISME

La réforme du fonctionnarisme impose au Gouvernement provincial.

La majorité des fonctionnaires est certes compétente et honnête, mais trop nombreux sont ceux qui, esclaves serviles de l'Union Nationale, cherchent aujourd'hui à saboter par tous les moyens l'oeuvre de la libération du Québec entreprise par le gouvernement Leage.

Une purge immédiate est nécessaire.

## DES FENETRES EN QUANTITE!

A Danny Boy Johnson qui reprochait au Gouvernement Leage de nommer des ingé-

**L'AVENIR DU NORD**  
 JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDE EN 1897  
 Publié à Saint-Jérôme, Cté. Terrebonne  
 295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

**ADMINISTRATION ET REDACTION :**  
 Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave. Parent, St-Jérôme, Qué.

**Editorial**

**Problème des abandons scolaires**

**LE PROBLEME EST GENERAL**

Nous voilà au temps de l'année où les jeunes commencent à songer à abandonner leurs études pour se chercher un emploi permanent. Des centaines d'étudiants, encore au cours primaire ou dans les premières années du cours secondaire, tourneront le dos aux écoles de notre pays et se présenteront sur le marché du travail; un bon nombre ne seront pas préparés à répondre aux exigences de l'heure, sans parler de celles de demain.

Dans bien des cas s'évanouiront en même temps les espérances des parents, car ces jeunes, qu'ils le comprennent ou non, s'exposent à ne jamais avoir la chance de contribuer effectivement au succès de l'industrie et des affaires au Canada.

Cette situation ne se limite pas à un palier donné de la société; ses conséquences ne se concentrent pas non plus à l'intérieur d'une ville ou d'une province en particulier. Si les jeunes continuent à quitter les écoles du Canada au rythme où ils le font actuellement, portant ainsi atteinte à notre économie, chaque individu, chaque industrie et chaque entreprise commerciale, voire chaque organisation de la génération actuelle et des générations futures s'en trouveront inévitablement affectés.

**POUVONS-NOUS SUBIR CETTE PERTE**

On a dit que l'instruction, dans son sens le plus large, continue les assises d'un peuple. Pouvons-nous rester là, impassibles, à regarder cette multitude de nos jeunes s'éloigner de l'école insuffisamment préparés pour affronter les exigences de l'industrie moderne et faire honneur à leur titre de citoyens ?

Environ 70 p. 100 des élèves inscrits aujourd'hui dans la 2e année de nos écoles abandonneront leurs études avant d'avoir complété leur immatriculation junior ou l'équivalent, guère préparés, pour un bon nombre, à soutenir la concurrence pour des postes autres que les emplois semi-spécialisés ou non spécialisés, n'ayant pas la souplesse voulue pour affronter les problèmes auxquels les travailleurs sont exposés à faire face dans les catégories d'occupations qui évoluent rapidement en raison de l'application d'une technologie de plus en plus perfectionnée.

**CE QUE CELA REPRESENTA EN CHIFFRES**

Une étude récente du ministère du Travail sur les chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique nous révèle clairement l'envergure du problème. Des 396,000 jeunes qui se sont inscrits en 2e année en 1957-1958, 131,000 quitteront l'école avant de parvenir au niveau des études secondaires, quelques-uns se rendant jusqu'à la huitième année et d'autres se contentant de moins encore. Entre la 1ère et la 4e année d'école secondaire, 139,000 se retireront et un autre 95,000 quitteront entre l'immatriculation junior et la première année d'université. Seulement 31,000, soit moins de 10 p. 100, poursuivront leurs études à l'université.

**REPARTITION DES CHIFFRES DE L'EMPLOI**

Qu'est-ce qui attend celui ou celle qui abandonne ses études avant d'avoir acquis suffisamment d'instruction pour assurer son avenir dans un pays hautement industrialisé ? Un coup d'oeil sur les occupations au Canada nous en donnera une idée assez claire. Environ 70 p. 100 des emplois présentement disponibles au

pays sont de caractères professionnel, semi-professionnel, technique, ou spécialisé et 30 p. 100 seulement sont des emplois semi-spécialisés ou non spécialisés. C'est dans cette dernière catégorie que la plupart de ceux qui n'ont pas complété leur immatriculation junior devront se chercher du travail et, si les tendances actuelles persistent, le problème s'aggravera à mesure que déclinera dans l'avenir la proportion des emplois semi-spécialisés et non spécialisés dans notre économie.

**UNE NOUVELLE CONCEPTION S'IMPOSE**

Un changement radical dans notre façon de penser et dans nos attitudes sociales s'impose parce que, en fin de compte, la moyenne déplorable d'étudiants abandonnant leurs études indique forcément que nous, les adultes, ne sommes pas encore convaincus de l'opportunité ou de la nécessité de l'instruction supérieure. Voilà le noeud du problème. Nous, les parents, devons nous rendre compte des répercussions de la technologie avancée et de l'automatisation sur l'industrie et les affaires du Canada, en ces dernières années. Ce qui suffisait hier, en fait d'instruction, suffit de moins en moins aujourd'hui.

**LES PARENTS VOIENT SOUVENT EN FONCTION DE LEUR PROPRE INSTRUCTION**

Il est naturel que certains parents jugent les circonstances actuelles à la lumière de leur propre expérience et évaluent l'instruction aujourd'hui d'après celle qu'ils ont eux-mêmes reçue il y a longtemps, alors que l'élève ayant terminé sa 8e année jouissait de passablement d'avantages lorsqu'il s'agissait d'obtenir un emploi ou d'apprendre un métier ou une spécialité quelconque. Aujourd'hui, pour apprendre le même métier ou la même spécialité, la plupart des jeunes devront avoir complété leur immatriculation junior ou des études plus avancées encore. Cela ne vient pas de ce que le système scolaire a décliné mais plutôt de ce que l'on exige un degré plus élevé de culture générale qui permette de comprendre les théories et les lois qui entrent en jeu dans la production et l'entretien de toutes les machines et produits que nous utilisons et dont nous nous émerveillons en cette ère de complexité.

Tout comme notre pays a progressé depuis quelques décennies, ainsi le besoin d'une instruction plus poussée s'est intensifié. Si tous les adultes et tous les enfants comprenaient bien ce fait, il s'en suivrait certainement un changement, très nécessaire d'ailleurs, dans les attitudes sociales.

**LA SOLUTION RECLAME UNE ETUDE D'ENVERGURE NATIONALE**

La solution du problème de l'abandon des études est entre les mains de chaque Canadien. Les réponses doivent venir de l'industrie, des éducateurs, des gouvernements, des syndicats ouvriers et de toutes les organisations, comme aussi des parents et des enfants eux-mêmes.

Les réponses varieront quant à la forme, mais toutes doivent reconnaître un fait, à savoir que l'instruction n'est plus considérée comme un luxe, mais plutôt comme une nécessité, — nécessité qui s'impose à un peuple qui doit avoir de la souplesse afin de pouvoir s'adapter aux conditions sans cesse changeantes du marché de l'emploi.

**Nos pères jouent au tennis**

**Tournoi des hommes d'affaires**  
 La semaine dernière débutait au parc Ladurantaye, le tournoi des hommes d'affaires. Quelque vingt-cinq hommes d'affaires malgré le manque d'entraînement se sont inscrits. Plusieurs n'avaient pas joué au tennis depuis vingt ans. On a constaté toutefois qu'ils se débrouillaient passablement bien.

En marge de cette compétition nous avons rencontré quelques participants qui ont bien voulu nous donner leurs impressions sur l'ensemble du tournoi. Tous ont déclaré qu'une rencontre de ce genre s'imposait à St-Jérôme. De l'avis de tous ceux qui participaient à des matches dimanche dernier le C.L.I. est peut-être le seul organisme qui ait pu réussir à réunir sur un terrain les jeunes et les adultes.

Certains ont constaté quelques manques dans l'organisa-

**Décès de M. Paul Michaud**

A Montréal, le 19 août dernier, après une longue maladie est décédé M. Paul Michaud, marchand bien connu du Lac Guindon (autrefois de Huntingdon).

Il laisse dans le deuil, son épouse : (Béatrice Lemay) et son fils, Denis. Ses soeurs : Mme J. Emilie Lemay (Antoinette) et Madeleine, de St-Jérôme.

Le défilé partit des Salons Pilon, Thérien et Desrosiers, 470 rue Labelle St-Jérôme, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne des Lacs jeudi le 22 août.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jean d'Avila Provost, curé. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Roland Guindon, chancelier à l'évêché de St-Jérôme et de MM. les abbés Jean Larocque et Jean d'Avila Provost. Assistait au chœur M. le Chanoine J. Albert Lemay, curé de la paroisse Ste-Paule à St-Jérôme. Plusieurs parents et amis assistèrent aux funérailles et à l'inhumation qui se fit au cimetière de St-Jérôme.

nette) et Madeleine, de St-Jérôme.

Ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme René Michaud (Germaine Pagé, de Beauharnois), Soeur Marie-Félicien, Soeur Marie-Adélaïde du S-Coeur (des Soeurs de Ste-Anne), Soeur Jeanne Lemay, Mmes J. Emilie Lemay, Joseph Lemay, Roland Ouellette, Mme René Lemay, de St-Jérôme, et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Le défilé partit des Salons Pilon, Thérien et Desrosiers, 470 rue Labelle St-Jérôme, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne des Lacs jeudi le 22 août.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jean d'Avila Provost, curé. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Roland Guindon, chancelier à l'évêché de St-Jérôme et de MM. les abbés Jean Larocque et Jean d'Avila Provost. Assistait au chœur M. le Chanoine J. Albert Lemay, curé de la paroisse Ste-Paule à St-Jérôme. Plusieurs parents et amis as-

sidèrent aux funérailles et à l'inhumation qui se fit au cimetière de St-Jérôme.

**Bons conseils pour trouver un emploi**

De nos jours, en raison de l'évolution constante du monde commercial et industriel, les gens changent souvent d'emploi et des occasions multiples se présentent à ceux qui cherchent du travail. Malheureusement, observe-t-on dans Sélection du Reader's Digest de septembre, la plupart des candidats, même les plus capables, ne savent pas faire valoir leurs capacités sur le marché de la main-d'oeuvre.

Le marché du travail est pourtant fluide et en mouvement constant. On peut donc toujours trouver des emplois à tous les niveaux de salaire. Délicieux un de ces emplois constitue un travail qu'il faut organiser et auquel il faut se consacrer à plein temps. Con-

sidérer cette recherche comme une sorte de demi-congé fatigant est une attitude aussi démoralisante qu'inefficace. Il faut se fixer comme objectif un nombre donné de demandes d'emploi par semaine. Ces demandes, les effectuer en personne, et non pas simplement par lettre ou par téléphone.

Ce qui sera peut-être le plus difficile, c'est d'évaluer objectivement son expérience et ses capacités. La plupart des gens (Suite à la page 5)

**24 heures de la vie d'un accoucheur**

La sonnerie du téléphone l'éveilla soudain: "Les douleurs sont plus fréquentes, docteur— huit minutes d'intervalle." Sa journée commençait... à 3 h. 10 du matin. SELECTION du Reader's Digest de septembre vous fait vivre, étape par étape, une journée de la vie d'un gynécologue accoucheur. Lisez quelles qualités exceptionnelles doit posséder un bon praticien dans cette exigeante spécialité! Achetez Sélection aujourd'hui!

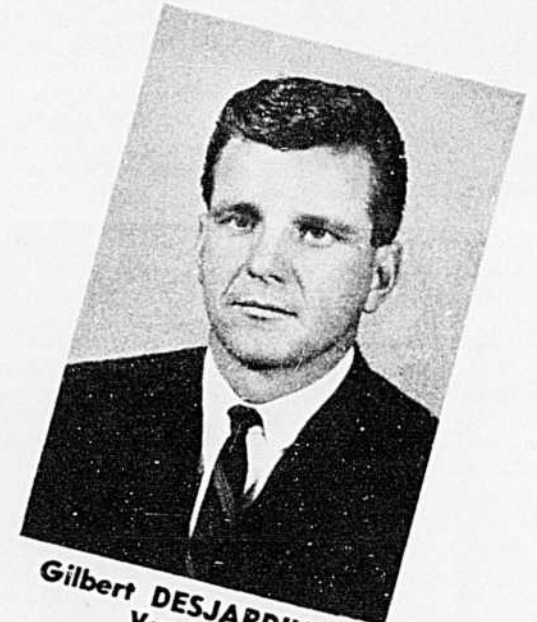
**Pour vous servir**



**Gérard PROVENCHER**  
Vendeur



**PIERRE PARANT**  
Président



**Gilbert DESJARDINS**  
Vendeur

**VENTE D'ABONDANCE**

La plus grosse vente de petites voitures jamais vue à St-Jérôme

*Faites votre choix!*

3003-Morris Station wagon, rose 61	\$ 995.	3068-Austin 61, coach, rouge	\$ 550.
3005-Fiat 60, 1100, sedan blanc	\$ 795.	3075-Ford 56, station wagon, vert	\$ 295.
3006-Austin 60, 850, coach, rouge	\$ 695.	3080-Plymouth 56, coach, rouge	\$ 595.
3009-Austin 60, 850, coach, gris	\$ 695.	3092-Monarch 57, hard-top, 4 portes, P.B.P.S. tout électrique, rouge et blanc, très bonne condition	\$ 995.
3010-Citroen 60, sedan, rouge	\$ 995.	3097-Sprite MK 11, sport 63, très bas millage	\$ 1895.
3011-Volkswagen 58, van, bleu	\$ 595.	<b>AUSTIN 850 - VAN 61 - \$795.00</b> (doit être peinturé au choix de l'acheteur)	\$ 895.
3017-Fiat 59, station wagon (3)	\$ 395.	<b>VAUXHALL Station Wagon gris 60</b>	\$ 1295.
3022-Triumph 58, station wagon, rouge	\$ 495.	<b>TRIUMPH 61</b>	\$ 1295.
3024-Chevrolet 55, sedan	\$ 250.	<b>DODGE 59 Station sport sedan V8 P.B. - P.S. - Tout équipé - Très bonne condition</b>	\$ 1495.
3025-Renault 59, sedan, rose	\$ 550.	<b>AINSI QUE DE NOMBREUSES AUTRES AUBAINES</b>	
3039-Vauxhall 59, Cresta sedan	\$ 750.		
3031-Morris 56, Minor, rouge	\$ 395.		
3050-Volkswagen 62, coach, blanc, 7000 milles	\$ 1450.		
3053-Austin 62, station-wagon, blanc	\$ 1195.		
3062-Pontiac 58, V-8, sedan bleu	\$ 1095.		
3064-Austin 62, station wagon, rouge, comme neuf	\$ 1295.		

**AUCUN COMPTANT REQUIS 36 MOIS POUR PAYER**

**Durant la vente (ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures)**

**PIERRE PARANT AUTOMOBILE LTÉE**  
 St-Antoine-des-Laurentides (À l'entrée du Viaduc St-Antoine) Tél.: GÉ.8-3588

**Nouveau chef de Police à St-Antoine-des-Laurentides**

Dans une lettre adressée au conseil municipal de St-Antoine-des-Laurentides, M. Louis-Philippe Hamel, engagé récemment comme chef de police

à St-Antoine déclarait: J'ai donné ma démission au poste que j'occupais à Senneterre et j'attends la prochaine occasion pour aller vous visiter et me choisir un logis dans votre localité.

Dans une autre lettre au conseil municipal, M. Roger Durocher demeurant à St-Antoine, demandait à ce que sa lettre soit prise en considération pour

travailler comme aide et assistant de M. Louis-Philippe Hamel. Ayant eu plusieurs années d'expérience à la police provinciale et à la circulation. Sur cette demande M. le Maire de St-Antoine a répondu à M. Durocher que M. Hamel seul suffirait pour le moment, mais que plus tard si le besoin d'un autre homme se faisait sentir, M. Roger Durocher serait pris en considération.

**AA L. MÉTAL**  
**INCORPORÉ 1939**  
 • Charpente d'acier  
 • Escalier de sauvetage  
 • Erection avec "Crane"  
 • Service d'Ingénieur  
 • Estimé Gratuit  
 Albert-André Lanthier,  
 prop.  
 St-Jérôme Tél. GE 8-6491

**L'AVENIR DU NORD**  
 LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES  
 CHEMINER 295, rue St-Georges Tél. GE. 8-1350 St-Jérôme  
 Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière. Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local

GE. 2-4243 GE. 2-4433  
**GERMAIN BOCK, c.r.**  
 AVOCAT  
 268 rue St-Georges St-Jérôme

Mercredi, 28 août 1963

AVENIR DU NORD

Page 3

**MESSAGE DE LA FÊTE DU TRAVAIL**

Jean MARCHAND,

Président général de la Confédération des syndicats nationaux  
 La Confédération des syndicats nationaux, qui groupe au-delà de 125.000 membres, est heureuse de saluer tous les travailleurs canadiens à l'occasion de la fête du travail.

Malgré les efforts qui ont été déployés pour redresser l'économie canadienne, au cours de l'année écoulée, nous devons déplorer la persistance du chômage et l'insuffisance de notre croissance économique. Nous espérons que l'institution d'un conseil d'orientation économique, au plan fédéral, provoquera une prise de conscience de la part de tous les agents de la vie économique et les incitera à prendre les mesures nécessaires pour corriger nos déficiences et nous mettre sur la voie du progrès et de la prospérité.

**PLANIFICATION DÉMOCRATIQUE**  
 La CSN espère que, dans un avenir immédiat, la planification cessera d'être un simple prétexte à discours ou à déclarations pour s'institutionnaliser dans des organisations bien structurées et cohérentes. Si nous voulons que cette planification soit démocratique, le patronat devra s'inscrire dans des cadres appropriés car sa division actuelle, en une multitude de groupements épars, ne permet pas l'élaboration d'une politique générale positive et progressive. Il devra de plus cesser de s'inspirer de la philosophie économique américaine qui vise une réalité très différente de la nôtre. Il y a des choses qui peuvent se faire aux États-Unis et qui deviennent des hérésies de ce côté-ci de la frontière.

Le syndicalisme devra également conquérir son entière autonomie par rapport aux syndicats américains et refaire ses structures conformément aux exigences de notre société moderne. Devant les problèmes qui se posent à notre pays, le syndicalisme doit modifier son optique et se rebâtir de façon à être en mesure de contribuer à les résoudre. L'époque des éroismes locaux et professionnels est dépassée et doit faire place à la responsabilité face à l'ensemble de la société. Mais le comportement futur du syndicalisme dépendra, dans une large mesure, du comportement des employeurs canadiens. La générosité, l'objectivité, la conscience du bien commun ne peuvent se développer unilatéralement.

**REVOLUTION TECHNIQUE, EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

On se plaît à répéter que nous vivons une ère de révolution technique. Nous devons faire en sorte que nous ne devenions pas les victimes de cette révolution. Les impératifs de la production ne doivent pas mettre en danger les valeurs humaines fondamentales.

Pour contrôler et dominer la technique, l'éducation doit être largement répandue. La formation professionnelle doit être poussée et adaptée aux conditions changeantes de la technologie industrielle.

Les mauvaises conséquences de l'automatisation doivent être combattues par des mesures de réhabilitation et des programmes d'études destinés aux adultes.

Le syndicalisme ne prend pas d'attitude négative devant le progrès technique, mais il exige que l'on tienne compte des hommes.

**COOPERATION DE LA CSN**

La CSN offre à nouveau sa collaboration aux gouvernements et aux agents de la vie économique en vue de résoudre les problèmes canadiens qui intéressent particulièrement les travailleurs. Espérons que son geste provoquera autre chose que des déclarations de bonnes intentions et des vœux pieux. Il y a des centaines de milliers de citoyens qui attendent dans le chômage et l'incertitude que leurs dirigeants fassent preuve d'assez d'imagination, de talent et de courage pour leur assurer un emploi rémunérateur et stable. On ne pourra indéfiniment compter sur leur résignation.

JEAN MARCHAND.

**CHEVALIERS DE COLOMB**  
 Conseil 1892 ST-JEROME  
 Ronald Ratelle — Publiciste

Avec le mois de septembre qui nous viendra bientôt, les activités de saison seront bienvenues, avec toutes leurs organisations, entre autres, Ligue de quilles, Déjeuners-causerie, Soirées sociales, campagne de réinstallation, Initiation de nouveaux membres, Congrès régional des Districts no 11 et 42, Journée Colombienne, Collecte des vêtements au profit de l'Ouvroir, etc... etc... L'Exécutif est à préparer tous les programmes, et les mem-

**Pour la rentrée des classes**  
 Négociez un prêt de magasinage HFC  
 Profitez des aubaines pour vêtir les enfants. Payez livres, frais de scolarité, etc. Empruntez en toute confiance de la maison qui s'appuie sur une expérience de 85 années.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	24 mois	12 mois
\$100	\$ 2.73	\$ 3.28	\$ 4.12	\$ 9.46
550	14.55	17.86	22.41	51.24
750	20.45	25.13	31.62	69.21
1000	27.45	33.45	41.58	91.56
1600	42.88	51.81	64.11	145.52
2200	58.71	70.62	87.41	201.46
2500	66.12	79.52	98.45	228.93

Les paiements ci-dessus comprennent capital et intérêt, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

**HOUSEHOLD FINANCE HFC**  
 L. E. Cuerrier, gérant  
 403, rue St-Georges Téléphone GE 2-9725  
 Au-dessus des terminus d'autobus ST-JÉRÔME

**MESSAGE DE LA CONFERENCE CATHOLIQUE CANADIENNE**  
 Fête du Travail — 2 septembre 1963

**"Collaboration indispensable entre les pouvoirs publics et les corps intermédiaires"**

L'enseignement social de l'Eglise a toujours souligné l'importance d'une collaboration harmonieuse et étroite entre les pouvoirs publics d'une part, et "les diverses associations, organisations et institutions établies indépendamment de l'initiative publique", communément appelées corps intermédiaires, d'autre part.

Deux motifs entre autres, nous ont suggéré de consacrer cette année, notre traditionnel message social de la Fête du Travail, à ce thème fondamental. Nous voulons le faire en termes aussi concrets que possible et à la lumière tout spécialement des récentes encycliques sociales de Jean XXIII, Mater et Magistra (15 mai 1961) et Pacem in terris (11 avril 1963).

**1— Rapid: evolution de notre milieu.**

Dans un pays en pleine évolution comme le nôtre, à un moment où s'ébauchent à la fois tant de plans, de programmes et de réformes dans tous les secteurs et à tous les niveaux, municipal, provincial et fédéral, il devient indispensable d'associer à cette tâche d'envergure, toutes les énergies, toutes les compétences et toutes les bonnes volontés disponibles. Il est donc inévitable que de telles études, décisions et actions aussi lourdes de conséquences, soient largement partagées, discutées et précisées par tous les intéressés, gouvernants et gouvernés. Une action trop unilatérale, même la mieux intentionnée, de la part des pouvoirs publics, risquerait à la longue, d'enrayer chez les citoyens, un afflux toujours souhaitable de suggestions et d'opinions et d'étouffer chez eux le sens des responsabilités et d'initiative, indispensables à la réalisation du bien général de la société.

**2— Sauvegarde du sens démocratique.**

En régime politique, l'esprit démocratique ne se manifeste pas seulement dans le droit de vote libre, exercé de temps à autre, mais encore dans le constant effort des pouvoirs publics à s'acquiescer de leur mandat en collaboration étroite et continue avec les citoyens. C'est d'ailleurs "à la solidarité, à l'harmonie, aux bons résultats de ce contact entre les citoyens et le gouvernement de l'Etat, (qu') on peut reconnaître si une démocratie est vraiment saine et équilibrée, et quelle est sa force de vie et de développement." (Pie XII, Radio-Messsage, 24 décembre 1944).

Or, dans l'Etat moderne, à l'heure actuelle, les corps intermédiaires sont devenus à toute fin pratique, les principaux et les plus sûrs moyens d'expression à la disposition des citoyens; ils doivent donc être entendus et considérés comme tels. La voix de l'électeur isolé n'a en effet, que très peu d'écho de nos jours. Seuls, à vrai dire, les corps intermédiaires qui assument vraiment toutes leurs responsabilités, entre autres celles que nous allons évoquer à la suite, peuvent éviter à notre pays les conséquences malheureuses de l'arbitraire ou d'une certaine tyrannie politique qu'ont connues tant d'autres contrées soi-disant démocratiques. Ce n'est qu'à la condition d'aller à la rencontre et non à l'encontre les uns des autres, que les pouvoirs civils et les corps intermédiaires pourront sauvegarder, chez nous, un régime vraiment démocratique.

bres sont invités à compléter, en fournissant leurs efforts pour les bonnes oeuvres, de même que pour toute organisation en cours.

La formation de la ligue de quilles est en voie de préparation, les Chevaliers de Colomb qui sont intéressés à en faire partie, sont priés de communiquer avec le bureau de même qu'aux organisateurs, en téléphonant à GE. 8-8695 — GE. 8-5014 — GE. 8-2888 ou GE. 8-3372; de plus, une circulaire avec blande d'inscription est adressée aux membres cette semaine, les invitant à la remplir et à la retourner. Nous espérons que tous nos membres sauront profiter de pouvoir participer à la Ligue de quilles, qui jouera ses parties à la salle de quilles Parent.

Le bureau du secrétaire-financier est à la disposition des membres pour aider les membres; nous allons fixer les nouvelles heures de bureau dès la semaine prochaine; en attendant, on vous prie de communiquer avec M. Robert Desjardins, secrétaire-financier, tél: GE. 2-7998 ou à 673 rue Moreau; de toute façon, les salles du Conseil à 372 rue Laviolette, sont ouvertes tous les soirs à partir de 7 heures, excepté le dimanche. Les membres sont invités à venir visiter leur Conseil, et y préparer les soirées d'amusement de leur choix...

**PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES**  
**SERVICE**  
**Garde-Moteur**  
**DE QUALITÉ**  
 EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES  
 \* Mises au point  
 \* Peinture et débossage  
 Service rapide  
 Tél.: GE. 8-3541  
 Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile  
**Lefebvre**  
 AUTOMOBILES LTEE  
 962, RUE LABELLE ST-JÉRÔME P.Q.

**en attendant la verte**  
 J.G.D.

Lundi soir, après la séance régulière du conseil, les journalistes étaient convoqués par le maire à une conférence de presse concernant les plaintes faites par M. Lucien Parent, lors de l'assemblée du 12 août dernier, au sujet principalement de l'exécution des travaux publics.

Les journalistes ont posé plusieurs questions à M. le Maire en présence des contribuables. M. Desjardins, chiffres en main, a donné les réponses appropriées et il semble avoir donné satisfaction aux contribuables.

La principale plainte de M. Parent était à l'endroit du surintendant des travaux publics. A ce sujet, M. le Maire a répondu que la perfection n'est pas de ce monde. Des erreurs ont certainement pu se commettre et c'est naturel. Mais le conseil a tout fait pour corriger et améliorer la situation. Il ne s'agit pas pour le moment de congédier le chef du département.

Au sujet du trésorier (supposé visage de bois), M. le maire se contente de dire que les plaintes formulées ont été pour des choses alors que M. Viau occupait le poste de secrétaire-trésorier de la Commission scolaire et que le conseil n'avait rien à faire à ce sujet. Comme trésorier de la Cité, M. Viau donne un bon rendement, affirme M. le Maire, si on vérifie les rapports des deux bureaux de comptables de St-Jérôme.

Dans ces plaintes, M. Parent semble vouloir affirmer que les ingénieurs font des estimés trop exagérés. A cette plainte, M. le Maire demande à M. Verreault, ingénieur en chef, de donner des précisions. Celui-ci répond que les estimés sont faits selon une base "standard" reconnue et il affirme que de plus, les contracteurs n'ont pas l'opportunité d'étudier les estimés avant de faire une soumission.

**Tél. GE. 2-9707**  
**BETON PREPARE**  
 UNE INDUSTRIE DE ST-JEROME  
 977 RUE LABELLE  
 Marcel Lalonde  
 gérant général

Ailleurs, M. Parent avait déclaré que le coût des travaux exécutés sur la rue Monique n'avaient pas été chargés au bon règlement. M. le Maire a donné les chiffres des deux règlements nos 294 et 296, dont les estimés avaient été dépassés d'un déficit de \$6000.00. Disons en passant que le petit lac Parent avait débordé dans la rue et le gel avait causé des dommages aux égouts et on a dû reprendre les travaux à cet endroit.

Avec toutes les plaintes formulées par M. Parent, M. le Maire et l'échevin Lauzon affirmant que le secteur du domaine avait été développé d'une manière très satisfaisante et que M. Parent semble avoir de l'animosité contre le conseil, quand il voit ces travaux exécutés dans d'autres quartiers.

M. le Maire a donné les chiffres sur les travaux exécutés depuis cinq ans à partir de la rue Grande Allée, en allant vers la limite est. Ces travaux ont nécessité un fonds d'amortissement de 20 à 30 ans de \$33.639.00 pour les contribuables de St-Jérôme doivent payer. L'évaluation se chiffre à \$2,029,000, et la taxe foncière totale rapporte \$31,435.00. Il nous en coûte \$21,506.00 pour les travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts seulement.

A ce sujet, M. le Maire déclare que si le conseil l'appuie, il refuserait tout permis de construction dans ce secteur, où les services publics ne sont pas terminés. Que M. Parent fasse des efforts pour faire construire des maisons là où les services sont déjà existants, avant d'ouvrir de nouveaux secteurs.

M. le Maire ne blâme pas les propriétaires qui demandent les services, mais il blâme M. Parent de trop étendre son développement avant de construire sur les terrains où les services existent.

A une toute dernière question, M. le Maire se dit contre les idées de M. Parent de mener une enquête et en même temps, d'être le juge des travaux publics exécutés. De plus, M. le Maire se déclare opposé à une dépense de \$8000.00 pour faire une enquête. Si les contribuables veulent se renseigner sur ce sujet, ils n'ont qu'à venir à l'hôtel de ville et demander les informations qu'ils veulent.

Si M. Parent veut faire une enquête avec l'aide de la cour, ça le regarde, dit M. le Maire, car nous n'avons pas peur d'affronter la vérité.

M. le Maire a enfin ajouté que certains journalistes avaient profité des déclarations de M. Parent pour en faire un drame. En terminant, M. le Maire a donné le mot de la fin en disant: Dans une lettre circulaire en date du 25 avril 1960, M. Lucien Parent déclarait: "L'intérêt est la mesure des hommes"... Si on en croit ces paroles, dit M. le Maire, que recherche-t-il dans son attitude actuelle?"

**L'OPINION LIBRE**  
**EST-CE UNE ERREUR OU UNE PERFIIDIE ?**  
 Par Eugène L'Heureux

Le 14 août, dans la plus grande manchette de sa première page, un quotidien de Québec annonçait textuellement ceci: "L'évêque du diocèse d'Amos affirme que le bill actuel ferme la porte de l'éducation aux parents et à l'Eglise."

Puis le résumé d'un discours par Mgr Sanschagrin pendant le congrès des commissaires d'écoles de son diocèse, paraissait corroborer cette manchette.

Deux jours plus tard, d'autres journaux publiaient une mise au point, dans laquelle Monseigneur d'Amos corrigeait ce qu'il appelait "les erreurs" contenues dans ladite nouvelle. Ce n'était plus du tout la condamnation totale que nous avions lue dans le journal du 14 août. — Voici le passage essentiel de cette rectification: "En ce qui regarde la confessionnalité, disait cette fois Mgr Sanschagrin, le bill a besoin d'être retouché, pour assurer dans la pratique le caractère religieux de nos écoles. Se baser sur le fait que la majorité des habitants de notre Province veut l'école confessionnelle n'est pas suffisant, à moins que le texte même de la loi n'en donne concrètement la garantie formelle."

Le même quotidien n'a pas encore publié cette rectification. Et ses lecteurs exclusifs continuent de croire que, selon l'évêque d'Amos, le bill de l'éducation proposé à l'Assemblée Législative par le Gouvernement, ferme la porte de l'éducation aux parents et à l'Eglise.

Voilà qui est évidemment très grave. D'autant plus grave que c'est faux. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire objectivement le rapport Parent.

Nous nous prévalons ici du rapport Parent et non du bill 60, qui en est une traduction juridique fidèle. — Voici nos deux raisons de procéder ainsi: 1. Les membres de la Commission Parent possèdent en la matière qui fait l'objet du présent débat, une compétence, un désintéressement et une objectivité que nous cherchons vainement chez certains agitateurs ultra-traditionnalistes désireux d'émasculer subrepticement la thèse la plus solide et la plus complète jamais élaborée chez nous en matière d'éducation; 2. La Commission Parent ne fait pas de politique; et nous, de notre côté, nous ne voulons pas en faire non plus, ni être accusés d'en faire.

Nous ignorons qui est le responsable — ou le plus responsable — de cette dépêche équivoque, lancée, puis systématiquement entretenue dans le public.

Mais il est bien permis d'entretenir une même inquiétude au sujet de cette nouvelle astucieusement cuisinée, comme de la série de protestations publiques organisée en vue de dénaturer le futur ministère de l'éducation.

Autrefois, nous avions la naïveté de considérer comme expressions fidèles de l'authentique opinion publique toutes les résolutions, requêtes, protestations, etc., adoptées par les corps publics, les associations et les groupes, et publiées en vitesse dans les journaux, en vue de mousser ou de bloquer un projet ou une idée.

Mais, avec le temps, l'expérience nous a enseigné que, très souvent, cette prolifération de requêtes et de protestations est simplement le résultat d'une machination souterraine, organisée par une poignée d'hommes très habiles à enrégimenter les exécutifs de telle manière que la grande majorité des membres ignorent les tours de passe-passe par lesquels on leur a extorqué un endossement trompeur.

**Epluchez vos oignons sous l'eau froide et ils ne feront pas pleurer**

Comme presque tout le monde, vous avez certainement pleuré en préparant une recette qui commençait ainsi "Coupez en tranches trois gros oignons..."

La volonté est impuissante dans ce cas-là car il existe une explication scientifique à cette réaction. En effet, nos yeux sont recouverts d'une muqueuse très sensible appelée conjonctive. Cette membrane tapisse la surface intérieure des paupières et recouvre le globe oculaire d'une enveloppe transparente. C'est cette muqueuse qui vous fait souffrir lorsqu'un grain de poussière irrite un de vos yeux.

Selon les chercheurs de Murine Company, l'oignon contient un produit chimique huileux qui s'évapore dans l'air et irrite la muqueuse de la conjonctive. Pour protéger l'oeil, les glandes lacrymales produisent des larmes afin de noyer ces vapeurs. Des gouttes pour les yeux peuvent aussi être utilisées pour soulager l'irritation.

Cependant, ceux qui aiment les oignons n'ont pas à se désespérer. Il vous suffira de tenir l'oignon sous l'eau froide pendant que vous le coupez et vous pourrez ainsi préparer votre recette favorite... sans pleurer.

de 37 effractions, pour une valeur de \$9,216.40 dont \$2,663.05 ont été retrouvés.

La perception des parcomètres continue à augmenter, comme l'indique le rapport de M. O'Reilly, qui indique une somme de \$1,876.00 pour le mois de juillet. Si ça continue à ce rythme là, il devra ajouter un "trailer" à sa "waggin".

Les amendes payées pour infraction à la circulation se chiffrent à \$979.00; tandis que le marché a rapporté \$1,737.20.

Sur 7 candidats au poste de policier, M. André Giroux a été engagé constable régulier, tandis que MM. J.-Claude Therrien, Rochon et Tassé seront employés à temps partiel, lorsque la demande se fera sentir. On semble vouloir éliminer le temps supplémentaire chez les policiers. Il se peut, a-t-on appris en toute dernière heure, que cette résolution soit rescindée, concernant l'engagement du constable régulier.

# PROPOS FEMININS

par Georgette DUNNIGAN

## Un mariage harmonieux de légumes



Durant les journées fraîches de l'automne, les repas chauds sont toujours accueillis avec joie. Mais le problème de renouveler les menus se pose toujours. Comment le résoudre ? Avez-vous songé qu'une assiette composée de plusieurs légumes chauds et attrayants et relevée par l'addition d'un aliment protidique, comme une sauce au fromage ou aux oeufs, apportera de la variété sur votre table. Cette assiette peut être réalisée si facilement : le marché regorge de légumes colorés et savoureux. Vous n'avez que l'embaras du choix !

Pour préparer une assiette qui se distinguera par sa saveur et son apparence, la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous donne quelques conseils.

La couleur des légumes utilisés est très importante. Choisissez des légumes dont les couleurs se marient bien mais qui offrent des contrastes : par exemple, les légumes blancs et jaunes accompagnent bien les légumes rouges ou verts.

L'agencement des saveurs doit également être harmonieux. Il y a des légumes à saveur sucrée, forte, acide ou douce. Des courges saupoudrées de cassonade ou des betteraves à la Harvard apportent une note sucrée. Parmi les légumes à goût fort, signalez les oignons, le chou ou le chou-fleur. Les tomates grillées fournissent une saveur acide. Les légumes doux comme les carottes et les pommes de terre peuvent être mis en valeur par l'addition de fines herbes.

La forme et la grosseur des légumes doit aussi entrer en ligne de compte. Présentez des légumes aux formes variées. Les pommes de terre peuvent être servies entières, les carottes coupées en bâtonnets, les betteraves détaillées en dés, etc.

Un contraste dans la texture des légumes suscite beaucoup d'intérêt. Des pommes de terre au four, des légumes enrobés de chapelure ou de la purée de courge garnie de noix hachées apportent une texture croustillante.

Les méthodes et la durée de cuisson méritent d'être considérées. Si vous êtes surchargée de travail, choisissez des légumes qui requièrent à peu près le même temps de cuisson et qui peuvent être cuits, côte-à-côte, soit sur la cuisinière ou dans le four.

Voici deux agencements agréables de légumes :

- bâtonnets de carottes au beurre, pomme de terre persillée, brocoli nappé de sauce au fromage, tomate grillée.
- piment vert farci, céleri braisé, chou-fleur saupoudré de paprika, blé d'Inde en épi.

\*Voir recette plus bas.

### TOMATE GRILLÉE

- 1 c. à table de cassonade
- 1 c. à table de moutarde préparée pincée de sel
- 6 tomates de grosseur moyenne
- 12 tranches de bacon (1/2 livre)

Mélanger la cassonade, la moutarde et le sel. Faire une incision verticale au centre de la tomate, environ au 1/3. Ouvrir légèrement la tomate, badigeonner l'intérieur du mélange de moutarde et fermer. Disposer 2 tranches de bacon en forme de croix. Placer la tomate au centre, ramener les tranches de bacon sur le dessus et attacher avec des cure-dents. Faire griller, environ 3 minutes ; tourner et faire griller, 3 minutes de plus. Régler le thermostat du four à 350° F. et faire cuire jusqu'à ce que le bacon soit croustillant, environ 8 minutes.

## Marinades vite préparées

C'est le temps des marinades... La brise fraîche de septembre et l'abondance de fruits et de légumes sur nos marchés se chargent de nous le rappeler. Comme la confection de marinades requiert beaucoup de temps et d'effort, il est important de posséder des recettes éprouvées. La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada distribue gratuitement une publication intitulée "Confitures, gelées, marinades." Vous y trouverez des recettes délicieuses et expérimentées avec soin. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, écrivez à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Saviez-vous que vous pouvez également préparer des marinades qui nécessitent peu de temps ? La Section des consommateurs a développé à votre intention trois recettes d'achars (relish) croustillants, à la saveur de légumes frais. Gardez ces marinades au réfrigérateur dans un récipient couvert.

### ACHARS DE LEGUMES

- 1 tasse de tomates coupées en dés
- 1/4 tasse de céleri coupé en dés
- 1 tasse de concombre coupé en dés
- 1/4 tasse de cassonade
- 2 c. à thé de sel
- 1/4 tasse de vinaigre
- 1/2 c. à thé de graines de moutarde ou de fenouil

Mélanger tous les ingrédients et refroidir plusieurs heures avant de servir. Rendement : 2 tasses. Utiliser dans la semaine qui suit la préparation.

### ACHARS DE BLE D'INDE

- 2 c. à table d'oignon haché finement
- 2 c. à table de beurre
- 1/2 tasse de blé d'Inde égrené (3 épis)
- 1/2 tasse de sauce chili
- 1 c. à table de vinaigre

Faire sauter l'oignon dans le beurre, 2 à 3 minutes. Ajouter les autres ingrédients, couvrir et faire mijoter pendant 5 à 10 minutes, en brassant de temps en temps. Servir les achars chauds ou froids. Rendement : 2 tasses.

### ACHARS DE TOMATES ET DE PIMENT VERT

- 2 tasses (1 livre) de tomates pelées et hachées
- 1 tasse de piment vert coupé en dés
- 1/2 tasse d'oignon haché finement
- 1/2 c. à thé de graines de céleri
- OU 1/2 tasse de céleri haché
- 1/2 c. à table de sel
- 1/2 c. à thé de moutarde en poudre
- 1/4 tasse de vinaigre de cidre
- 1/4 tasse d'huile

Mélanger les tomates, le piment vert et l'oignon ; égoutter. Ajouter les graines de céleri ou le céleri. Verser les autres ingrédients dans un bocal et agiter. Arroser les légumes et bien mélanger. Couvrir et refroidir plusieurs heures avant de servir. Rendement : 2 1/2 tasses.

Utiliser dans la semaine qui suit la préparation.

## Taies d'oreillers vs chemises de nuit



Pour celle qui fait sa couture : courte que vous confectionnez en moins d'une heure, prendre une taie d'oreiller en percale de coton imprimé en rose, bleu, jaune ou lilas. Utiliser la bordure de la taie d'oreiller pour servir d'ourlet à la tunique. A la couture supérieure, tailler une encolure forme bateau et la border d'un biais de coton (tout prêt) harmonisé à la couleur de l'imprimé.

Ensuite couper des emmanchures, à trois pouces en bas de la couture horizontale, sur les côtés et border. Retourner et aplatir les coins et les fixer à l'envers par quelques points. Donner à l'épaulette ainsi formée l'apparence de manches bouffantes et vous aurez une coquette chemise de nuit.

Voici un autre modèle un peu plus élaboré — qui a été confectionné par une élève de 9ième année. C'est la robe obi avec manches kimonos et pli plat au dos. La jeune modélisatrice conseille d'utiliser deux taies d'oreillers pour obtenir l'ampleur de ce vêtement. Elle a choisi des taies en percale rayée.

Pour fabriquer la chemise à obi, il faut d'abord fendre chaque taie d'oreiller le long des deux coutures. (La bordure de la taie sert d'ourlet à la robe-obi). Assembler les deux taies, bout à bout. Cette couture constitue le centre du dos de la chemise ; y faire un large pli plat. Border les deux autres extrémités qui formeront le devant de la chemise.

Pratiquer une fente d'au moins neuf pouces de chaque côté pour les emmanchures. Rendu là, il faut décider de la longueur de la manche kimono. A la hauteur du coude est celle qui convient le mieux et qui est la plus pratique. Les border à la longueur voulue.

Assembler et coudre la ligne d'épaules en conservant une ouverture assez ample à l'encolure. Fermer le devant de la taie à l'encolure par trois boutons pressions. Pour lui donner l'authentique allure orientale, l'orner d'un ceinturon-obi (Confectionné avec un drap de couleur harmonieuse, plié) et d'une petite poche à l'épaule.

Ce sont deux modèles faciles à réaliser... mais chaque modélisatrice pourra y ajouter un détail personnel et original.

## Dix pour cent de nos élèves jugés sous-doués par leurs professeurs

Selon une étude proposée aux délégués du prochain Congrès du Conseil de Bien-Etre de St-Jérôme, un peu plus de 10% des élèves des écoles des Laurentides sont jugés sous-doués par leurs professeurs. Le groupe d'enfants concernés par ce relevé effectué l'an dernier s'élève à 11,177 de la première à la septième année dans 26 écoles.

Il faut rappeler qu'on s'entend souvent pour appeler enfants sous-doués ceux qui, à un test certain et valable, obtiennent un quotient intellectuel qui se situe entre 50 et 80. Et pour cette catégorie de jeu-

### LES ENFANTS EXCEPTIONNELS

Mais l'équipe chargée de préparer cette partie du Congrès a tenu à aborder l'ensemble du problème des enfants exceptionnels c'est-à-dire tous ceux qui ne peuvent atteindre leur rendement maximum au point de vue scolaire à moins de bénéficier d'un régime pédagogique spécial. C'est que ce 10% de cas marginaux comprend vraisemblablement un certain nombre de jeunes à quotient intellectuel moyen ou même supérieur, mais dont l'avancement est en quelque sorte paralysé par des difficultés d'adaptation à leur milieu ; d'où la nécessité d'envisager aussi la possibilité d'un service social scolaire. La commission d'étude sur les enfants exceptionnels traitera également du problème des enfants déficients non éduqués, des handicapés physiques et des surdoués. Des délégués d'asso-

ciations de parents, d'éducateurs et d'organismes spécialisés du même type seront spécialement prévus pour cette commission qui se tiendra de 10.30 à 11.45 a.m. à l'école Mgr Frenette de St-Jérôme, dimanche le 15 septembre prochain.

La présidence en sera assumée par Mlle Louise Caron psychologue, attachée au Centre Psycho-social du diocèse et les deux principaux invités seront le Dr René Prud'homme, directeur de l'Institut d'Adaptation Scolaire du Québec et M. Clément Thibert du Ministère de la Jeunesse.

Le programme du Congrès présente des statistiques sur 26 écoles : si on en tire quelques-unes au hasard, on s'aperçoit qu'à St-Jérôme, sur un échantillon de 2,272 élèves (1,364 garçons, 609 filles et 299 dans des classes mixtes), 246 sont jugés sous-doués. Et si, par exemple, une étude plus poussée de cette seule partie des élèves de St-Jérôme démontre que 150 d'entre ces 246 devraient étudier dans des classes auxiliaires il faudrait, besoin particulier mettre un minimum de dix classes à la disposition de ces élèves, (elles ne peuvent contenir plus de 15 élèves chacune) et embaucher

autant de professeurs professionnellement préparés à ce genre de travail.

A St-Sauveur-des-Monts, on a relevé 6,7% d'enfants sous-doués et 6,1% de sur-doués : à Lachute, 10,5% et 8,1% ; à Terrebonne 10,8% et 3,1%.

Il faut noter que ces résultats correspondent, en gros, à d'autres évaluations faites dans l'ensemble de la province de Québec et à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

QUÉLQUES CHIFFRES

Le programme du Congrès présente des statistiques sur 26 écoles : si on en tire quelques-unes au hasard, on s'aperçoit qu'à St-Jérôme, sur un échantillon de 2,272 élèves (1,364 garçons, 609 filles et 299 dans des classes mixtes), 246 sont jugés sous-doués. Et si, par exemple, une étude plus poussée de cette seule partie des élèves de St-Jérôme démontre que 150 d'entre ces 246 devraient étudier dans des classes auxiliaires il faudrait, besoin particulier mettre un minimum de dix classes à la disposition de ces élèves, (elles ne peuvent contenir plus de 15 élèves chacune) et embaucher



"VOICI AVON"

POUR TOUTE FEMME qui désire réussir et faire de l'argent dans ses loisirs. La garantie de remboursement rend facile la vente des cosmétiques Avon. Demandez une entreprise, écrivez ou téléphonez à Mme Huneau 12040 De-Pontrincourt, - Montréal.



# FRIGIDAIRE

UN PRODUIT DE GENERAL MOTORS

FABRIQUÉ PAR DES CANADIENS - POUR LES CANADIENS

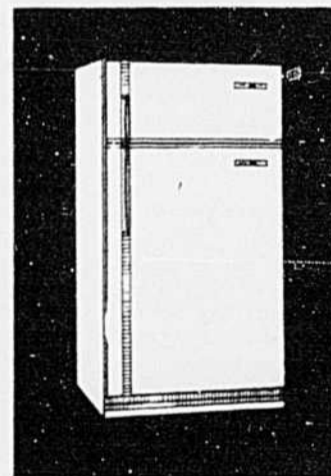
Demandez à votre marchand Frigidaire une démonstration des cuisinières Frigidaire

## VENTE D'ÉTÉ

FLAIR — l'extraordinaire cuisinière de conception nouvelle — paraît encastrée mais ne l'est pas. Le four placé au-dessus du comptoir est doté de portes vitrées coulissant vers le haut. Le dessus de cuisson est escamotable et se dissimule quand on n'en a pas besoin.



### FRIGIDAIRES 1963 A L'EPREUVE DU GIVRE



### LAVEUSES A 2 VITESSES, 7 CYCLES ET SECHEUSES ASSORTIES

### OFFERTES EN BLANC SNOWCREST LUSTRE

Impérial en tout! Un choix de six réglages de tissus et aussi un cycle de trempage automatique — idéal pour les couches, parfait pour les lainages. Vous choisissez le lavage, le rinçage ou le trempage à l'eau froide. Distributeur, conditionnement et rinçage automatiques. Plus le rinçage ultra-propre que vous offre toute laveuse Frigidaire 1963.

- TERMES FACILES
- SERVICE ASSURÉ PAR VENDEUR AUTORISÉ

Avant d'acheter venez nous consulter...

# VICTOR PICHÉ & FILS LTÉE

216, rue Labelle

St-Jérôme

Tél. GE. 8-3765

'O qu'y fait bon se la couler douce !'

La pêche... au pays du Québec! A la mouche ou au vers... sur le lac ou dans la rivière, la pêche... détente par excellence, où il fait bon se la couler douce, tout en savourant une bonne bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle.

buvez O'Keefe... la bière Douce!

Pour vos  
**ANNONCES CLASSEES**  
servez-vous de

**L'AVENIR DU NORD**

distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme

TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

**JEUNES HOMMES DEMANDES**  
On demande des jeunes hommes pour livraison de circulaires. S'adresser à 290 St-Georges, Tél.: GE. 2-9413.

**A VENDRE**  
Commerce professionnel — épicerie-boucherie licenciée — situé au cœur de la ville. Chiffre d'affaires garanti. Prix intéressant. Tél. GE. 8-5548.

**VENDEUSES DEMANDEES**  
Femme avec automobile pour visiter chaque mois les clients établis de "STUDIO GIRL COSMETICS" dans et aux alentours de St-Jérôme. Faire les livraisons nécessaires, etc. Trois à quatre heures par jour. Ce travail rapportera jusqu'à \$5.00 l'heure. Écrivez: "L'AVENIR DU NORD", Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-J-107, 840 Ave Lalleur, Montréal 32, P.Q. 7-14-21

**VENDEURS DEMANDES**  
EXCELLENTE OPPORTUNITÉ! Quelques bons territoires vacants offrent nombreuses possibilités: Revenu assuré, travail stable dans votre voisinage, chance d'avoir votre propre commerce pour de nombreuses années à venir. Catalogue et détails sur demande. FAMILIX, Dept A-18, 1600 Délorimier, Montréal.

**A VENDRE**  
Robe de mariée en peau de soie entièrement recouverte de guipure, courte, blanche, manches longues, style princesse, encolure ronde. 14 ans. S'adresser: GE. 8-2159.

**A VENDRE**  
Pelle mécanique "Hopta" avec "Bucket à verser" et lame niveleuse. À vendre à prix d'aubaine. En montre chez Tac Machine Shop. S'adresser à: Tél. GE. 8-3322.

**DIEU VOUS CREA SI JOLIE**

Pourquoi négliger le soin de votre épiderme quand une analyse personnelle par une Consultante en Beauté et un "skino make-up test" peuvent vous aider.

Valeur totale de \$10.00 et ceel vous est offert gratuitement.

Agissez vite. Faites parvenir votre nom, votre adresse, votre âge et votre numéro de téléphone à Dept ADN-C.P. 11, St-Jérôme.

**Cartes Professionnelles**

**FERNAND BOURASSA**  
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre

255 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900

Rés. 320 rue Ste-Pauline — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

**LEO CADIEUX, M.P.**

BUREAU: 295, RUE STE GEORGES SAINT-JEROME

TEL: GE. 8-1356

**RAYMOND LEGAULT, B.A., L.L.**  
NOTAIRE

236 rue Parent — Suite 25 — Tél.: Bureau: GE 8-2844 — Résidence: GE 8-1861

ST-JEROME

597, rue Principale, Lachute, Qué.  
Tél. Lachute L'Oraine 2-2484 - 2-2485

**LEGAULT & LEGAULT**  
AVOCATS ET PROCUREURS

L. L. LEGAULT, C.R. (1904-1945) — Fernand LEGAULT, C.R.  
Guy LEGAULT, B.A., L.L.B.

10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec  
Tél. Victor 9-3866

Résidence: SAINT-JANVIER, Comité de Terrebonne, Tél. "Albot 3-7554"

**GERARD VERMETTE, B.A., L.L.**  
NOTAIRE

6669, rue St-Denis — Tél. CR. 6-2692

Montréal

**Brosseau et Dussault**  
Comptables

Tél. GE. 8-1201

336, rue Labelle - St-Jérôme

(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)

PAUL BROUSSEAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité  
ANDRÉ L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

**BUREAU ARMAND PARENT**  
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.

Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements

236, ave Parent — Tél.: GE. 2-9733

SAINT-JEROME

En direct et en différé à Radio-Canada

**De broche en bouche**  
avec Marie-Eve Liénard

par Gabriel LANGLAIS

Vous voulez savoir en quoi consiste notre émission De broche en bouche? Mais vous l'écoutez certainement tous les jeudis soir à 6 heures, à la télévision de Radio-Canada?

— Possible, Madame Liénard, mais je voudrais pouvoir en parler en connaissance de cause à ceux qui, peut-être, ne l'ont pas encore vue.

— Très bien, alors! A l'émission De broche en bouche, nous nous ingénions à retracer l'histoire de la gastronomie par des interviews entre Eddy McFarlane et un ou deux invités. Ces invités sont, pour la plupart, des chefs ou maîtres queux et des maîtres d'hôtel qui s'y connaissent en art culinaire. Quelques titres de nos émissions illustrent peut-être ma pensée: la route des épices, crustacés et poissons, Monseigneur le vin, Son Excellence le porc, les viandes, les entremets, les issus de table, diplomatie et gastronomie, les arts de la table et la table dans l'art. Nous avons le plaisir de travailler avec trois réalisatrices qui se partagent la tâche à tour de rôle: Madeleine Marois, Jeanne Quémar et Hélène Roberge. Chaque émission s'inspire d'un axiome gastronomique qui est appelé à définir les propos du jour. C'est ainsi que nous avons cité un jour, par exemple, cette pensée du prince Curonsky: "Il est une vertu qui convient parfaitement aux dames; aux hommes aussi: la gourmandise." Un soir que nous avions en studio un petit cochon, question de donner de l'atmosphère à l'émission qui portait sur le porc, nous avons eu de la peine à le contenir. J'ai même dû lui parler à plusieurs reprises pour calmer ses transports et je l'avais appelé Rosette pour les besoins de la cause. Ce soir-là, nos propos étaient inspirés d'une lettre d'un quidam qui écrivait à l'archevêque de Bayonne et dans laquelle il lui disait: "Monseigneur, j'ai beaucoup de vénération pour les "jambons" de votre diocèse."

**Chant, littérature et philosophie**  
Née à Québec, Marie-Eve Liénard, a fait ses études classiques à Montréal et ses études universitaires (littérature et philosophie) à l'université Columbia de New York et aux Hautes Etudes de la même ville.

Elle a aussi étudié le chant à l'université du Texas. Pendant deux ans, à Paris, elle a étudié l'art dramatique avec René Simon et Henri Rolland, et la philosophie et l'histoire du théâtre, à la Sorbonne.

Epouse de Frank Varon

En 1948, elle avait épousé Frank Varon qui s'occupe de la documentation de l'émission la Vie qui bat. De leur mariage sont nés un garçon et une fille. Rentrée au Canada en 1952, Marie-Eve Liénard fait ses débuts à l'émission Pépino et Capucine, où elle prête sa voix à Capucine et manipule la marionnette. Elle y exerce son talent pendant six ans. Elle préparera par la suite les textes et la documentation de l'émission le Nez de Cléopâtre. On la retrouvera dans Demain, dimanche et Jeunes visages, dans la Pension Veider et dans la Clef de l'énigme. En 1955, elle s'oriente du côté des émissions féminines dont elle deviendra une spécialiste. On la retrouve aux émissions: Place aux dames, la Revue de la maison et l'Eternel Féminin, où elle s'applique à faire économiser du temps, de l'argent et de l'énergie aux dames à l'école.

**A la radio et au théâtre**  
Avant la TV, on aura reconnu sa voix à la radio dans des émissions aussi populaires que Métropole, Rue Principale, Grande sœur, Face à la vie et plusieurs autres. Au théâtre, elle a eu l'honneur de créer, avec Jacques Normand, à Sun Valley Farm, le premier théâtre d'été au Canada français. Marie-Eve Liénard a aussi joué avec Claude Deret au Théâtre-club, dans une pièce intitulée le Séducteur.

**Projet, vie, ambition**  
Le projet immédiat de Marie-Eve Liénard est une série d'émissions féminines, à la TV, l'automne prochain. De la vie, elle pense les jolies choses qui suivent: "Au départ, la vie va durer ce qu'elle va durer. Il ne faut donc pas courir de risques, mais profiter de tous les moments au cas où elle ne durerait pas longtemps. Il s'agit d'accumuler le plus de souvenirs possibles pour ses vieux jours. Ma plus récente philosophie: la seule chose attristante dans la vie, c'est de se laisser vivre sans atteindre une certaine maturité."

**La situation de l'emploi en fin d'été 1963**

Le chiffre de l'emploi a augmenté d'environ 207,000 entre juin et juillet pour s'établir à 6,742,000, augmentation supérieure à la moyenne pour le temps de l'année. De même, l'effectif de la main-d'oeuvre a fortement augmenté, soit de 196,000 pour s'établir à 7,035,000. Le chômage, à 293,000, a diminué quelque peu durant le mois. L'augmentation de l'effectif de la main d'oeuvre entre juin et juillet est caractérisée par l'arrivée d'un très grand nombre d'étudiants sur le marché du travail.

Durant le mois, environ 199,000 personnes âgées de 14-19 ans sont entrées dans la main d'oeuvre et un nombre aussi élevé ont obtenu des emplois. Le nombre d'adolescents qui sont entrés dans la main-d'oeuvre durant les deux mois de mai à juillet s'est élevé à 312,000 au regard de 268,000 durant la période correspondante de l'an dernier et 214,000 en 1961.

Le nombre de personnes âgées de 20 ans et plus dans la main d'oeuvre est demeuré à peu près stationnaire. Ordinairement, ce groupe accuse une diminution importante en raison d'une activité moindre chez les femmes mariées durant les vacances scolaires. Cette année, le nombre net de femmes mariées dans la main d'oeuvre n'a à peu près pas changé de juin à juillet. L'effectif approximatif de la main d'oeuvre en

juillet a été de 158,000 plus élevé qu'un an plus tôt. Le chiffre de l'emploi a augmenté de 173,000 et celui du chômage a diminué de 15,000 au regard de juillet 1962. Les deux cinquièmes environ de l'augmentation de l'emploi entre juin et juillet se sont produits dans l'agriculture. Dans les industries non agricoles l'avance de l'emploi a été assez générale et au total, elle a été plus marquée que saisonnièrement.

L'emploi total en juillet a été de beaucoup en avance sur celui d'un an plus tôt. — A 6,742,000, l'estimation de juillet représente une augmentation de 173,000 ou 2.6 p. 100 sur juillet 1962. La majeure partie de l'avance a été enregistrée dans les services, la fabrication et la construction.

Au Québec et en Ontario, les niveaux de l'emploi ont été sensiblement plus élevés qu'il y a un an. Les autres régions ont enregistré des avances moins marquées. De juin à juillet, le chômage a diminué d'environ 11,000 pour s'établir à 293,000. En comparaison, le chômage, au cours des cinq dernières années, a varié d'une augmentation de 15,000 à une diminution de 29,000. L'estimation de juillet a été de 15,000 moins élevée qu'un an plus tôt, la diminution entière se produisant chez les hommes en chômage.

Sur les 293,000 chômeurs en juillet, environ 201,000 avaient



**DOW COMMANDITE "TELE-QUILLES"**. La populaire série "Télé-Quilles" reprendra l'affiche au canal 10 le lundi 16 septembre prochain à 9 heures p.m. sous la commandite de La Brasserie Dow du Québec. Dans l'ordre habituel, Jean Péloquin de CFTM-TV, réalisateur de l'émission; Roger Meloche, qui fera la description "carreau par carreau" à "Télé-Quilles"; François Lavigne, l'un des membres de l'équipe championne de la saison dernière; et Michel Normandin, qui sera l'hôte à "Télé-Quilles" cette saison.

**Les grues blanches ne couvreraient pas!**

Le glissement retentissant des grues blanches d'Amérique, entendu parfois de très loin sans qu'on aperçoive les gros oiseaux blancs volant à grande hauteur, pourrait devenir de plus en plus rare.

L'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien, fait savoir que "pour la deuxième année de suite, les grues blanches d'Amérique ne semblent pas avoir niché, et que le nombre de ces oiseaux sauvages a diminué de 38 à 28 en une seule année. Nous espérons que cette diminution brusque ne présage pas le commencement de la fin pour la population de ces très beaux oiseaux sauvages."

Un relevé aérien des lieux de nidification effectué le 27 juin par le Service canadien de la faune dans le parc de Wood-Buffalo, à quelques 500 milles au nord d'Edmonton, n'a repéré qu'un oiseau solitaire et deux couples, sans aucun indice de nidification.

Les perspectives n'étaient guère brillantes. Tous les apiculteurs s'attendaient à une récolte en dessous de la normale. Heureusement les pluies sont venues sauver la situation. En dépit du mauvais temps et des nuits plutôt froides, les colonies se sont développées très vite. Les rapports qui nous arrivent d'un peu partout, sont des plus encourageants et tout laisse prévoir une récolte de beau miel au-dessus de la normale.

La morale de tout ceci, c'est qu'il faut savoir se fier à la Providence. Elle peut facilement changer la face des événements pour notre plus grand bien.

Six grues blanches d'Amérique sont gardées en captivité au jardin zoologique d'Aubudon, à la Nouvelle-Orléans, et une autre au jardin zoologique de San Antonio (Texas).

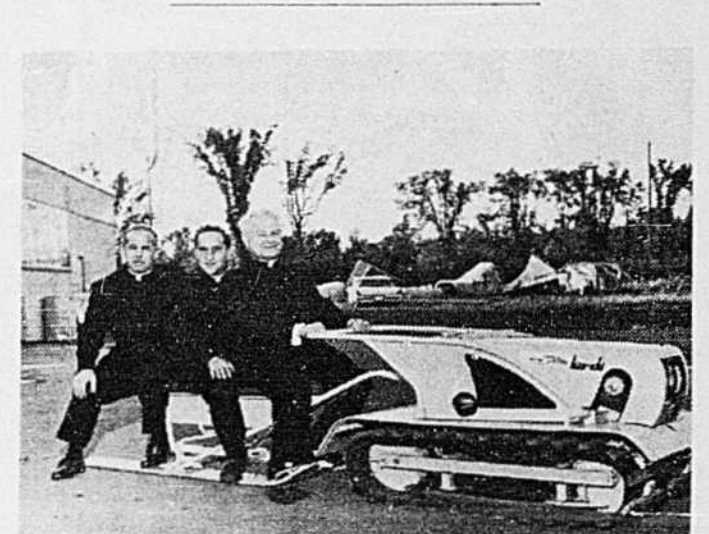
Au printemps de 1962, 38 oiseaux ont quitté leurs lieux d'hivernage dans le refuge d'Aransas (Texas) pour leur vol de 2,500 milles vers le Nord. Ils n'ont pas construit de nids et à l'automne seulement 32 d'entre eux ont effectué leur migration complète vers le Sud. Les présposés à la faune des Etats-Unis n'ont observé que 28 grues blanches d'Amérique dans le refuge d'Aransas en mars 1963, juste avant l'émigration de ces oiseaux vers le Nord.

Bien que les grues blanches d'Amérique soient protégées par la Loi au Canada et aux Etats-Unis, elles courent un danger réel lors de leurs longs vols. Il y a les risques naturels, comme les intempéries, mais le plus inquiétant, c'est le danger que constituent les chasseurs d'oiseaux aquatiques qui en abattraient par mégarde, ce qui réduirait davantage le très petit nombre de ces oiseaux. Des organismes de chas-

été en chômage pendant trois mois ou moins; environ 33,000 avaient cherché du travail pendant 4 à 6 mois, et 59,000 pendant 7 mois ou plus. Le chômage en juillet représentait 4.2 p. 100 de la main d'oeuvre, au regard de 4.5 p. 100 un an plus tôt et 5.2 p. 100 il y a deux ans. Le taux désaisonnalisé du chômage en juillet a été de 6.0 p. 100, le même que le mois précédent.



**PRIX DE L'INFORMATION RELIGIEUSE** — L'Oratoire Saint-Joseph distribue depuis plusieurs années un prix spécial pour la meilleure page religieuse des hebdomas. Cette année, c'est "l'Echo d'Amos" qui a gagné le prix. Ici, le R.P. Marcel Lalonde, C.S.C., supérieur du Sanctuaire, remet le prix à Mme Marie Fontaine, directrice du journal. Cette photo fut prise lors du 34e congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires tenu au Manoir Richelieu du 15 au 17 août dernier.



A l'occasion de l'inauguration de l'usine de Pointe-Claire de Hus-Ski Ltée, la compagnie a offert une auto-neige Hus-Ski au missionnaire de l'Ungava, le Rév. Père J. Dion, OMI (au centre). A gauche, le Rév. Père M. Mongeau, OMI, de Montréal, et, à droite, Monseigneur J. A. McDonagh, président de la société pour l'expansion de l'Eglise catholique, de Toronto.

**DEUXIEME AVIS**

**TRAVAILLEURS DES METIERS DE LA CONSTRUCTION PENSEZ-Y...**

Les cours de perfectionnement débiteront bientôt... Ces cours se donneront gratuitement... Ces cours s'adressent à tous les détenteurs de carnet d'apprenti ou de carte de compétence... Ces cours seront peut-être un tournant dans votre carrière... Venez apprendre les détails qui vous manquent pour être l'homme de confiance de votre employeur... Ne manquez pas cette chance de venir un soir par semaine parfaire vos connaissances, pour vous ce serait peut-être votre seule chance... Les cours dureront vingt (20) semaines à raison d'un soir par semaine, deux (2) heures par soir. Pour informations s'adresser à: LA COMMISSION D'APPRENTISSAGE DES METIERS DU BATIMENT DES COMTES DE TERREBONNE ET LABELLE.

a/s M. Maurice Therrien, Sec. 30 Boul. Lajeunesse, St-Jérôme, P. Qué.

**Nouvelle émission**

**\$2,500,000.**

**SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE**  
Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q.

Obligations première hypothèque, 5%, 5 1/4%, 5 1/2% non rachetables avant échéance.

Datées du 2 juillet 1963 — Échéant en séries du 2 juillet 1964 au 2 juillet 1978 incl.

FIDUCIAIRE: Société Nationale de Fiducie, Montréal.

TABLEAU DES ÉCHÉANCES		
5%	5 1/4%	5 1/2%
2 juillet 1964 \$50,000.	2 juillet 1969 \$65,000.	2 juillet 1974 \$84,000.
2 juillet 1965 52,500.	2 juillet 1970 68,000.	2 juillet 1975 88,000.
2 juillet 1966 55,000.	2 juillet 1971 71,000.	2 juillet 1976 93,000.
2 juillet 1967 57,500.	2 juillet 1972 75,000.	2 juillet 1977 98,000.
2 juillet 1968 60,000.	2 juillet 1973 81,000.	2 juillet 1978 1,502,000.

Seules les obligations à 5 1/2% échéant du 2 juillet 1974 au 2 juillet 1978 sont disponibles.

PRIX: 100.00 et l'intérêt couru. Prospectus sur demande.

*Marc Carrière, Limitée*  
VALEURS DE PLACEMENT

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal — Téléphone: VI. 9-9294

**BON DE COMMANDE**

Marc Carrière, Limitée, 210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Veuillez m'adresser copie du prospectus de la nouvelle émission du SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE et inscrire ma commande pour \$

d'obligations, 5 1/2%, échéant le

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

**ABANDON DES AFFAIRES Réduction 33 à 50%**

sur un grand choix d'Articles de Sport  
PECHE — CHASSE — CAMPING — SKI — GOLF  
Profitez de ces Aubaines

**A. GARNEAU ENRG.**

165 rue St-Georges — Tél.: GE. 8-8350 — St-Jérôme

## Le grand spectacle de l'Exposition Nationale Canadienne cette année est l'Arbre au Million de Dollars



Combien de fois avez-vous désiré que l'argent croisse sur les arbres... eh bien G. H. WOOD, les gens de "La Salubrité Universelle", ont prouvé que la réalité peut être plus étrange que la fiction, en présentant le premier "Arbre au Million de Dollars" au monde, à l'Exposition Nationale Canadienne de cette année.

Il faut réellement le voir pour le croire... mais tout y est, et pour être plus exact, disons qu'il y a \$1,002,500. composés de billets de mille, de cent, de cinquante, de vingt, de dix, de cinq, de deux et d'un dollar, le tout libéralement parsemé de 2,000 dollars en argent étincelant.

L'arbre a environ 14 pieds de hauteur et 47 pieds de circonférence, et l'argent est soigneusement attaché à de larges feuilles métalliques, ce qui produit, en effet, un spectacle qui ne manque pas d'attirer l'attention, alors que l'arbre tourne lentement sur lui-même.

Toute cette fortune est surveillée jour et nuit par des gardes armés de l'agence Pinkerton, et l'étalage complet est protégé par des barres d'acier. La compagnie G. H. WOOD a monté cet étalage afin de souligner l'énorme coût de l'absentéisme au travail dû à la maladie au Canada... coût qui se chiffre à plus d'un million de dollars par jour... et elle nous assure, de plus, que des mesures efficaces et soutenues de salubrité contribuent à réduire ces terribles pertes, tant au point de vue santé qu'au point de vue production.

Ceci est, assurément, l'étalage le plus dispendieux de l'Exposition Nationale Canadienne, et M. Wood déclare que la mon-

naie fut disposée grâce à la courtoisie de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Chaque jour, au cours de l'Exposition Nationale Canadienne, la Compagnie G. H. Wood fait d'un visiteur "Le Millionnaire du Jour". Les visiteurs recueillent leurs billets chanceux pour le tirage, qui indiquent clairement : "Rien à signer, à deviner ou à acheter."

Chaque jour, un billet est tiré et les résultats sont annoncés sur les ondes et dans les journaux locaux. Les gagnants reçoivent l'intérêt de la banque sur un million de dollars, pour une journée, et cette somme est déposée à leur crédit, dans la succursale la plus rapprochée

de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Voici la liste détaillée de la monnaie disposée sur "L'ARBRE AU MILLION DE DOLLARS"

de		G. H. WOOD	
750 x \$1,000.	—	\$750,000.00	
1,050 x \$ 100.	—	105,000.00	
1,500 x \$ 50.	—	75,000.00	
1,800 x \$ 20.	—	36,000.00	
1,500 x \$ 10.	—	15,000.00	
2,700 x \$ 5.	—	13,500.00	
2,100 x \$ 2.	—	4,200.00	
1,800 x \$ 1.	—	1,800.00	
Dollars en argent		2,000.00	
<b>TOTAL</b>		<b>\$1,002,500.00</b>	

Le tout certifié comme étant conforme aux faits par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

## La chasse du lièvre

Comme la chasse sportive du lièvre devient de plus en plus populaire et se gagne chaque année de nouveaux adeptes, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Lionel Bertrand, a jugé bon de répondre aux vœux et aux suggestions des associations sportives de la province en ajoutant le comté de Stanstead au territoire où la chasse du lièvre au collet ou au piège était déjà interdite. La région, où la chasse du lièvre au collet ou au piège sera prohibée, s'étendra donc désormais, en plus du comté de Stanstead, à la partie du comté de Terrebonne située au sud de la ligne des zones de chasse du rat musqué, aux comtés des Deux-Montagnes, L'Assomption, Laval, Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay,

Napierville, Laprairie, Saint-Jean, Iberville, Rouville, Saint-Hyacinthe, Richelieu, Verchères, Chambly, ainsi que dans toutes les îles du Saint-Laurent et de la rivière Ottawa de cette région, y compris les îles de Montréal, Jésus, Perrot et Bizard, etc.

Dans ce territoire, la saison de chasse du lièvre, autrement qu'au collet ou au piège, s'ouvrira le 28 septembre pour se terminer le 29 février inclusivement. La limite de prise journalière sera de 5 lièvres par chasseur.

Sauf dans les parcs et les réserves où toute chasse du lièvre demeure interdite, ailleurs dans la province la chasse du lièvre débutera le 28 septembre et se terminera le 31 mars inclusivement. Pas de limite de prise journalière.



On parle de hockey à St-Jérôme. On voit ici le nouvel instructeur des Alouettes, M. Jacques Locas, anciennement du club Canadien, signant son contrat avec M. Claude Beaulieu, le nouveau propriétaire du club de hockey Alouettes de St-Jérôme. M. Beaulieu nous informait qu'il y aura une école de hockey à partir du 20 septembre, pour l'engagement des joueurs qui seront partie du club Alouettes. (Photo: Gérard Lachapelle)

## Les mâles cattaos deviennent plus fertiles

En provenance de Manyberries (Alberta), unique lieu d'élevage au Canada du troupeau de cattaos, nous venons d'encourager de nouvelles concernant les sujets mâles.

La proportion des géniteurs s'accroît, d'après H.F. Peters, surintendant de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada où se fait l'hybridation du bison et du bovin. Le cattaol acquiert facilement de bonnes qualités charcutières mais les mâles présentent dès le début de l'expérience un problème de fécondité, de rappeler M. Peters.

Le premier croisement de bisons femelles avec les taureaux domestiques donnait des mâles parfaitement stériles. Les femelles hybrides étaient normalement fécondes mais la progéniture mâle de deuxième génération issue de taureaux domestiques était presque toute stérile aussi. Toutefois, le troisième croisement avec le taureau domestique donnait plus de mâles féconds et ce sont eux qui ont servi à créer le troupeau de cattaos.

## LA CHASSE DE LA PERDRIX GRISE S'OUVRIRA LE 28 SEPTEMBRE

Comme la saison de chasse du lièvre, la saison de chasse de la perdrix grise, de la perdrix de savane et de la perdrix hongroise s'ouvrira le 28 septembre pour se terminer comme l'an dernier 60 jours plus tard, soit le 24 novembre. La limite de prise journalière de 5 perdrix demeurera la même ainsi que la limite de possession fixée à 15 perdrix. La date-limite de possession sera le 6 janvier 1964. Quant à la perdrix blanche, la chasse s'ouvrira, comme l'an dernier, le 1er novembre pour se terminer le 31 janvier 64. Il n'y aura également aucune limite de prise journalière ni de possession.

En 1955, 9 p. 100 seulement des cattaos mâles d'un an étaient parfaitement féconds. En 1962, ce pourcentage s'était accru à 27 et il y a lieu de prévoir qu'il ira en progressant.

M. Peters nous apprend que le troupeau compte 100 femelles chez qui le taux de fécondité varie de 10 à 25 p. 100. La robe bigarrée et l'absence de cornes chez la plupart des cattaos résultent du croisement des bisons et des hybrides femelles avec des taureaux Shorthorn, Hereford et Polled Angus.

L'accroissement pondéral et le rendement en morceaux nobles et en morceaux vils chez le cattaol sont sensiblement les mêmes que chez le boeuf Hereford.

Le bison est caractérisé par une livrée dense et laineuse, un énorme avant-train et un arrière-train relativement petit. La conformation du sujet hybride est assez intermédiaire entre celles du bison et du boeuf domestique; la conformation rectangulaire du bovin prédomine chez l'hybride de troisième et de quatrième croisements.

Ce programme d'hybridation a été mis en route dans l'espoir d'enrichir les bons bovins de boucherie des qualités de très grande rusticité du bison et son aptitude à pâturer sur les grands

## Le maire d'Ottawa n'est pas un ange

"Quoi qu'entreprene une femme, elle aura beau réussir deux fois mieux qu'un homme, elle en tirera deux fois moins de crédit", affirme Madame le Maire Charlotte Whitton. Lisez dans SELECTION du Reader's Digest de septembre le portrait fascinant de cette fougueuse célibataire, dont un électeur a dit: "Elle est infernale, mais pour le travail, on doit lui tirer son chapeau." Achetez Selection de septembre aujourd'hui!



Lors des cérémonies qui ont récemment marqué à Montréal le congrès de son cinquantième anniversaire, la Ligue de Sécurité de la Province de Québec a cité le Sélection du Reader's Digest à l'Ordre du Mérite, en reconnaissance de la contribution que cette revue a apportée à la sécurité publique. Ci-dessus, le Rédacteur en chef du Sélection du Reader's Digest, M. Pierre Ranger, à gauche, reçoit la plaque commémorative des mains de M. R.C. D'Alton, président de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. M. D'Alton est également vice-président de la Mount Royal Paving & Supplies Limited.

## La Croix-Rouge en juillet

Le rapport du Service de Secours aux Sinistrés de la Croix-

Rouge pour le mois de juillet indique que 450 personnes ont été secourues par la Société et ses "équipes volantes", formées par des volontaires, au coût total de \$4,535.00. Des opérations de secours ont été mises sur pieds après 46 incendies, un feu causé par la foudre, deux explosions et pour la recherche d'un enfant perdu à Macamic.

Trois familles de Maria, Comité de Bonaventure, composées de six adultes et de neuf enfants, ont été les victimes de la foudre et elles ont reçu 60 articles vestimentaires. Deux familles furent nourries pendant trois jours.

Une explosion qui eut lieu à Hull, en mai dernier, a affecté une famille de deux adultes et de cinq enfants et au mois de juin, à Montréal, une explosion a incité huit familles de 17 adultes et de 21 enfants à demander secours à la Croix-Rouge. De la nourriture, des couvertures et des vêtements ont été distribués immédiatement. Quelques vêtements durent être achetés, particulièrement pour les adultes, mais presque tout le linge destiné aux enfants a été puisé à même les réserves de vêtements confectionnés par le Service du Travail féminin de la province.

**"Vite..."**

...téléphonez en vitesse à votre fournisseur pour commander une caisse de votre bière Molson préférée. Bonne fin de semaine!

**SEUL MOLSON SATISFAIT TOUS LES GOÛTS**

LA BIÈRE LAGER RAFRAÎCHISSANTE  
LA SAVOUREUSE BIÈRE DOUCE  
LA BONNE BIÈRE DE CHEZ NOUS

## FÊTE DU TRAVAIL 1963

"Le travail est l'apanage d'un peuple heureux!"

HOMMAGE DE RECONNAISSANCE A TOUS NOS EMPLOYÉS POUR LE MAGNIFIQUE ESPRIT D'ÉQUIPE QU'ILS ONT MANIFESTÉ AU COURS DE LEUR TRAVAIL.



**Dominion Rubber Company Limited**

DIVISION DE LA CHAUSSURE — USINE DE ST-JEROME



## AVIS

est par les présentes donné que le vendredi, le 30 août 1963, l'Office des Autoroutes du Québec vendra, par enchères publiques et sur les lieux mêmes, les bâtiments suivants, pour fins de démolition et de déplacement.

### DESCRIPTION NO. 1

à 10 heures de l'avant-midi

- a) résidence en bois: 1,295 pi.car.
- b) grange-étable en bois: 40' x 90'
- c) garage en bois: 12' x 18'
- d) poulailler en bois: 248 pi.car.
- e) remise-étable en bois: 1,968 pi.car.

Le tout situé sur les lots P-76, P-77, P-78 de la Paroisse de St-Sauveur, comté de Terrebonne, ayant appartenu à monsieur Hervé Foisy.

### DESCRIPTION NO. 2

à 10.30 heures de l'avant-midi

- a) grange-étable en bois: 30' x 62'6"
- b) porcherie bois et tôle: 12'3" x 16'3"
- c) poulailler en bois: 16,6 x 56,9
- d) remise en bois: 17,6 x 20'

Le tout situé sur les lots P-76, P-77 de la Paroisse de St-Sauveur, comté de Terrebonne, ayant appartenu à monsieur Vasily Novash.

### DESCRIPTION NO. 3

à 10.45 heures de l'avant-midi

- a) hangar en bois, dimension 20' x 10', 10' x 3.5'
- Le tout situé sur le lot P-93 de la Paroisse de St-Sauveur, comté de Terrebonne, ayant appartenu à monsieur Alexis Chapleau.

### DESCRIPTION NO. 4

à 11.00 heures de l'avant-midi

- a) garage (Esso Service Station - Mont-Rolland) dimension 29'6" x 31'6" - 14'0" x 26'0"
- Le tout situé sur les lots P-5-A et P-6-A de la Paroisse de Ste-Adèle, comté de Terrebonne, ayant appartenu à monsieur Lucien Boyer.

### DESCRIPTION NO. 5

à 11.30 heures de l'avant-midi

- a) grange-étable - 4,955 pi. car.
- Le tout situé sur le lot P-7-4, Paroisse de Ste-Adèle, comté de Terrebonne, ayant appartenu à monsieur Odilon Ouellette.

# Si on considère que la Cité de St-Jérôme est malpropre: c'est manquer de civisme. Les photos ci-jointes nous en donnent la preuve



Petit ruisseau rustique qui sépare les propriétés de MM. Plouffe et Gilles Locas rue Du Parc; n'est-ce pas joli ?



Rue Madeleine, de la rue Marc allant vers le nord.



Boulevard Lajeunesse, de Laviolette allant vers l'ouest.

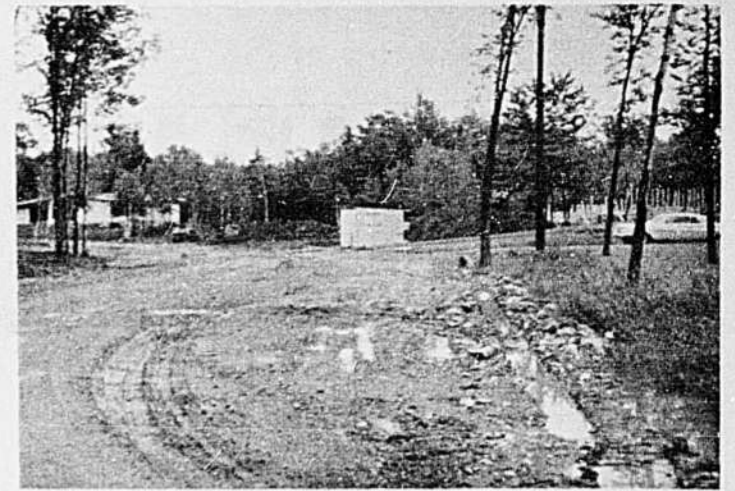


Photo prise rue Marc où M. Anber construit sa résidence, selon M. Parent, le tuyau d'égoût en face de ce terrain ne serait qu'à trois pieds de la surface, et c'est normal puisque l'égoût de la surface rue Madeleine, est à 10 pieds de profondeur et suit sa course avec une pente minimum de six pouces aux 100 pieds et on donne que le Domaine est la partie la plus difficile pour le niveau des services.

Le propriétaire, l'architecte et le contracteur auraient dû tenir compte du terrain de M. Parent, avant de commencer la construction. Quand on achète un "trou", ce n'est pas à la ville de le remplir. La pente du tuyau est correcte, mais le terrain de M. Anber ne l'est pas. Alors pourquoi blâmer nos ingénieurs ?



Rue Du Palais et Melançon, allant vers l'est.



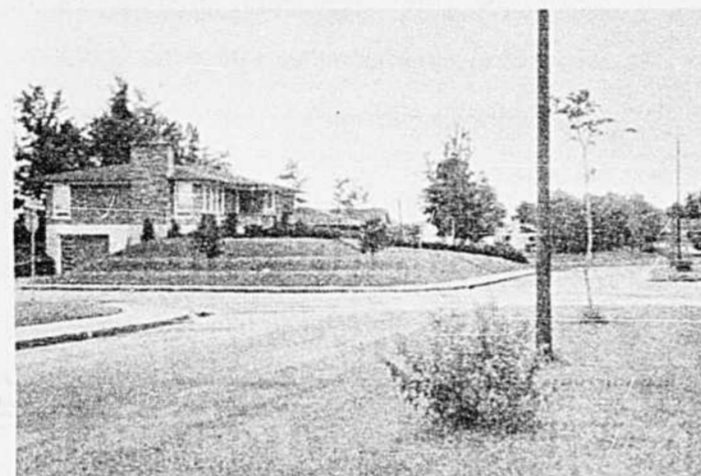
Rue Monique, entre Pageau et Du Parc.



Rue St-Joseph, nouvellement refaite à neuf.



Rue du Domaine, de la rue Claude allant vers le sud.



Rue Grande Allée, coin Pageau, avec la résidence de M. le maire de St-Jérôme.



Rue Chartrand, coin St-Jovite.



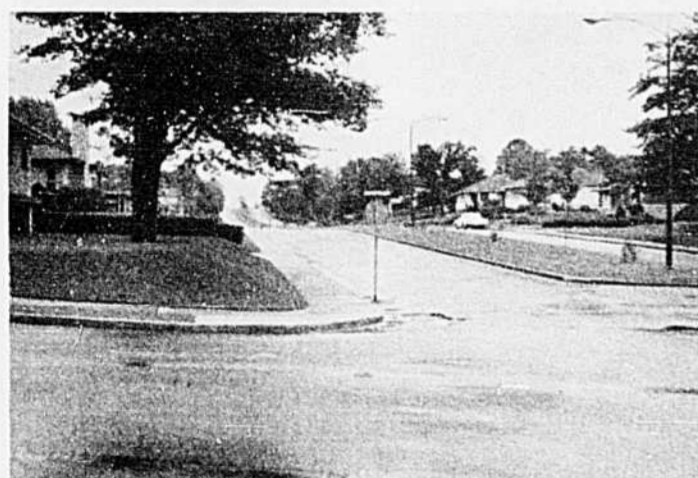
Rue Grande Allée, de Pageau à Du Parc.



Rue Madeleine, de la rue Marc allant vers le sud.



Propriété de M. Gilles Locas, à l'extrémité est de la rue Du Parc.



Rue Du Domaine, de l'avenue Du Palais allant vers le nord.

## LA PETITE LIGUE DE BASEBALL

(Jean Bellemare)  
**LES KINS RED TOUJOURS EN TETE**  
 12 RETRAITS AU BATON DE DENIS HAMELON  
 La lutte devient toujours de plus en plus serrée chez les plus petits joueurs de baseball. Les Kins Red semble vouloir s'acheminer vers le championnat, malgré les 6 parties qu'ils avaient à reprendre; parties qui avaient été remises à cause de la pluie.  
 Cette semaine le club d'Yvon Martin perdit une partie contre la Police de Bernard Levert au compte de 6 à 5. Pierre Lauzon lança jusqu'à la 4e manche et Daniel Lecouedic le releva et retira 5 hommes au baton en 3 manches.  
 RED - 0 1 3 0 1 0 5 9 0  
 POLICE - 0 0 5 0 1 - 6 9 0  
**BATTERIES :** Nadon, Guindon (5); Labelle, Lauzon (gagnant), Le couedic (4), Landreville.

Denis Hamelin lança une partie sans coup sûr jusqu'à la 5e manche et a dû laisser sa place à Bouchard; un règlement de la ligue interdit à un lanceur de lancer plus de six manches dans une partie; Bouchard, lui n'accorda qu'un coup sûr à Billy Hattem qui en passant est très combatif et encourage beaucoup ses joueurs.  
 Denis Hamelin frappa trois coups sûrs pour la Légion et retira 12 hommes au baton.  
 Legion - 0 6 1 1 2 0 9 11 2  
 BLEU - 1 0 0 0 0 3 4 1 0  
**BATTERIES :** Hamelin (gagnant) Bouchard (5), P. Parent, Y. Giroux, B. Hattem.  
**POSITION DES CLUBS**

Red	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	Pts	Moy.
BRAVES	13	9	2	2	20	769
Rotary	12	6	3	3	15	625
Blue	14	4	8	2	10	357
Police	14	4	9	1	9	321
Legion	15	4	10	1	9	300

Les Braves.  
 Red - 0 0 0 4 1 4 9 13 1  
 BRAVES - 1 0 0 0 0 3 3 2  
**BATTERIES :** Martin, Labelle, Chartrand, St-Pierre.  
**ROTARY 12 LEGION 10**  
 Avec un ralliement de onze points à la cinquième manche le Rotary battit la Légion qui essayait de finir en 5e position. C'est un dur coup frappé par Daniel Blondin qui assura la victoire à son club, il y avait trois hommes sur les buts qui ont tous compté.  
 Rotary - 0 0 1 0 11 12 7 4  
 Legion - 2 0 6 1 1 10 8 1  
**BATTERIES :** Lanthier, Blondin (4) gagnant; Dupras, Macchabé, Hamelin (5) perdant; L. Parent.

### ÉCOLE PRIVÉE

Mme R. AUBIN  
**Cours de première année**  
 Pour garçons et fillettes de 5 ans et plus.  
 Même programme que dans les écoles.  
 Première Communion etc. classe bien aménagée.  
 Salle de jeux - Service de taxi.

**Information : Mme Roger Aubin**  
 344 - 2e Boulevard (dans le Domaine)  
 Tél. Général 2-7512

## LES GAIS BALADINS À OTTAWA

Samedi, le 24 août dernier, avait lieu l'ouverture officielle de l'Exposition Centrale du Canada à Ottawa. A cette occasion, nos "Gais Baladins" nous ont représentés merveilleusement dans un défilé, applaudis par près de 100,000 spectateurs venus de toutes parts.  
 Nos majorettes et cadets ont, tout le long des cinq milles de parcours, donné un spectacle sans précédent.  
 L'Exposition fut proclamée ouverte par le Lord Maire de Londres, qui était l'invité de son Hon. la Mairesse d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton. Le spectacle était grandiose, la

A L'OCCASION DE LA

# FÊTE DU TRAVAIL

Nos meilleurs voeux à tous  
 les Travailleurs de la région.

## Tissus Monette Inc.

Tissus à la verge

En exclusivité :

Modèles de chandails  
 "MARY MAXIM"

290, St-Georges ST-JEROME Tél. GE. 8-3737

température idéale et les Ottawaïens des plus accueillants.  
 Un groupe de supporters s'est rendu par autobus dans la capitale fédérale pour encourager nos jeunes jérômiens. Lors de cette journée, les majorettes et cadets ainsi que leurs supporters ont eu le privilège de visiter le terrain d'Exposition ainsi que l'édifice parlementaire. Inutile de dire que ce fut une journée bien remplie et très agréable.  
 Lors des prochains voyages à l'extérieur des "Gais Baladins" des excursions de supporters seront organisées. Les jérômiens doivent se faire un devoir d'encourager ces ambassadeurs qui nous représentent si bien.  
 Soyons donc fiers de nos "Gais Baladins" et Bravo à tous et à toutes.  
 Dimanche prochain, le 1er septembre 1963, les "Gais Baladins" se rendront au Zoo de St-Eduard à l'occasion de l'ouverture officielle du Terrain de Camping. Une excursion de supporters sera organisée à cette occasion. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser aux membres des "Gais Baladins" ou à GE 8-6329 ou GE 8-6603 après 5.00 hres p.m.  
 La direction des "Gais Baladins" désire remercier chaleureusement M. Lucien A. Foisy, agent Molson, d'avoir mis à leur disposition un camion et chauffeur pour le transport des instruments et costumes des "Gais Baladins".

HOMMAGES AUX  
 TRAVAILLEURS DE  
 ST-JEROME ET DE LA REGION

# MIROIRS St-Antoine

ENR.

A. & R. FILION, Props.

FABRICANTS DE MIROIRS

DEVANTURES DE MAGASINS VITRAGE DE TOUTES SORTES

Tél. GE. 2-7651  
 St-Antoine — 677 - 8e Ave.

MUNICIPALITÉ PIEDMONT  
 COMTE DE TERREBONNE

## SOUMISSIONS

CHEMIN LA CORNICHE

AVIS est par les présentes donné que, des soumissions pour travaux de terrassements et de gravelage seront reçues par le secrétaire soussigné, avant ou le 16 septembre 1963 H.A.E. au bureau du secrétariat municipal situé dans l'édifice du Canadien Pacifique à Piedmont ou à l'Ecole de Piedmont.

Les plans et devis, formule de soumission et renseignements peuvent être obtenus de l'ingénieur M. Maurice Beaudry 1622 rue Barré, St-Laurent, Montréal 9, moyennant un dépôt de \$50.00 qui sera retourné sur remise des plans et devis bien conservés quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront déposées dans une enveloppe scellée portant l'inscription Soumission - LA CORNICHE et seront accompagnées d'un chèque visé d'une banque à charte du Canada ou d'une Caisse Populaire reconnue, à l'ordre de la Corporation Municipale de Piedmont, ou un cautionnement d'une compagnie d'assurance réputée et incorporée dans la Province de Québec, émis pour le même montant.

Il est entendu que le soumissionnaire accepté par le Conseil sera en mesure de produire au cautionnement pour 50% de la valeur des travaux au moment de la signature du contrat et ce à défaut de quoi le Conseil se réserve le droit de garder le dépôt de 10% à titre de dommages liquidés.

Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et se réserve le droit de rejeter toutes sans accourir de responsabilités vis-à-vis de quiconque.

Donné à PIEDMONT, Qué.  
 Ce 17e jour d'août 1963.

Marcel Mainville  
 Secrétaire-Trésorier  
 Municipalité de Piedmont

# LUNDI, 2 SEPT. FÊTE DU TRAVAIL

## HOMMAGES aux ouvriers

## de St-Jérôme

à l'occasion de la Fête du Travail

LUNDI, LE 2 SEPTEMBRE




De jour en jour, tout dans notre vie, les maisons remplies de confort dans lesquelles nous habitons, les dynamiques autos que nous conduisons, les outils variés que nous employons, les projectiles activés en vue de notre défense — tous ces produits sont entièrement créés par la manoeuvre canadienne, homme et femme.

Les travailleurs jérômiens, à l'instar de tous les ouvriers de la province et du pays, constituent une force, un précieux élément de stabilisation, dans la structure économique de notre localité. Le respect des ouvriers, de tous les membres de la classe laborieuse, la reconnaissance de leurs droits, sont aujourd'hui des gages de paix, de fraternité humaine.

Les maisons suivantes de Saint-Jérôme sont heureuses, à l'occasion de la "FÊTE DU TRAVAIL," de rendre hommage aux travailleurs qui contribuent à la prospérité de notre ville.

**THE EAGLE LUMBER**  
CO. LIMITED  
VOTRE CENTRE DE  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
300, ST-JANVIER — ST-JEROME  
Téls: GE. 8-3529 — GE. 8-3520

BUREAU CHEF  
15e Avenue  
St-Antoine-des-Laurentides  
ST-JEROME  
GE. 8-4146  
MONTREAL - ST-JEROME  
et POINTS INTERMEDIAIRES  
B. PAPINEAU, prop.-gérant  
LIGNE DIRECTE MONTREAL 1680 WILLIAM 892-1115  
861-3935



**Philippe Pichette**  
ENTREPRENEUR  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
35 RUE MONTIGNY ST-JEROME  
TEL.: GE. 8-3791

**ALEX BREMNER Ltée**  
Bois et matériaux de construction  
J.P. Bélisle, gérant  
ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES  
GE. 2-4364

Nous offrons à tous les travailleurs  
nos meilleurs voeux de bonheur

**La Cie d'Asphalte et de Pavage Laurentienne Ltée**

Simon Latour, président et gérant-général

Usine et bureau Tél.: GE. 2-4421  
Côte Dalhousie - B.P. 358 St-Jérôme

**HÔTEL PLOUFFE Inc.**  
François Plouffe, Président  
80 Rue LEGAULT Tél.: GE. 2-9010  
ST-JEROME

**Raymond DUNNIGAN**  
MOORE SPECIALISTE EN PEINTURE et DECORATION  
"La MOORE toujours la MOORE"  
GE. 8-8818  
169, St-Georges — St-Jérôme



DISTRIBUTEUR

**SARTO PERREault**  
INC.  
ST-JEROME  
Tél.: GE. 8-1327


DE VOTRE DETAILLANT  
**SERVICE GARANTI SUPERTEST**

★ **ROGER TESSIER**  
Oraison - Lavage  
Pneus GOODYEAR  
Spécialité: LAVAGE DE MOTEUR  
935, rue Labelle Tél. GE. 2-7754 St-Jérôme

**Marché Richelieu**  
ISIDORE AUGER, Propriétaire  
Tél. GE. 8-3543-44  
164, rue Labelle St-Jérôme

HOMMAGES A NOS EMPLOYES ET  
A TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA REGION!

CIE DE



**Papier Rolland** LTEE

Lucien G. Rolland  
Président et Gérant-général

NOS HOMMAGES  
A LA  
CLASSE OUVRIERE  
FETE DU TRAVAIL  
1963

**Lefebvre** Tél. GE. 8-3541  
AUTOMOBILES LTEE  
962, RUE LABELLE ST-JEROME P.Q.

vosre dépositaire:  
Chevrolet - Oldsmobile  
Chevy II - Corvaire  
Envoy

Tél. GE. 8-3541  
962 RUE LABELLE ST-JEROME

A notre personnel  
et à tous les travailleurs de la région

TÉL. : GÉ. 2-9707



**NOR Mix** LIMITED  
BÉTON PREPARE  
BUREAU ET USINE: COTE DALHOUSIE, ST-JEROME, QUE.